

LE PEUPLE

JOURNAL HEBDOMADAIRE

Abonnements : Un an \$1.50
Six mois 75
Quatre mois 50

TREMBLAY & POIRIER
REDACTEURS-PROPRIETAIRES.

Bureaux :

69, rue St Jacques.

Le No 3 Cts.

ADMINISTRATION.

LE PEUPLE.

Paraît tous les samedis.
Les abonnements comptent du 1er du mois de chaque mois.
Les frais de port sont à la charge des propriétaires-rédacteurs.
L'abonnement est invariablement payable d'avance. Nous serons inexorables sur ce point.

ABONNEMENT

Un an \$1.50
Six mois 75
Quatre mois 50

LE NUMERO 3 Cents.

Bureaux du PEUPLE,

69, RUE ST. JACQUES, 69

Près des anciens bureaux du National.

ANNONCES :

Dix cents la ligne, première insertion, et cinq cents la ligne pour chaque insertion subséquente. Payable d'avance. Remise libérale pour annonces à long terme.

Toutes correspondances, lettres d'affaires ou autres devront être adressées à

TREMBLAY et POIRIER,

Rédacteurs-Propriétaires du

"PEUPLE,"

MONTREAL.

Le PEUPLE est imprimé dans les ateliers de La Patrie, 22, rue St. Gabriel, Montréal.

Montréal, mai 1880.

Nos Couleurs.

On trouvera notre prospectus à la quatrième page.

Au Public.

Ceux qui jugeront à propos de ne pas s'abonner au PEUPLE voudront bien nous renvoyer le présent numéro du journal d'ici à huit jours.

NOTRE JOURNAL.

Notre journal ne paraîtra qu'une fois par semaine, mais il sera un résumé fidèle des événements qui viendront de s'accomplir. Nous le ferons imprimer dans les ateliers de la Patrie, mais ce qu'il contiendra ne sera pas puisé dans les colonnes de ce journal. Notre prétention est de faire du PEUPLE, non pas le réceptacle des articles déjà publiés dans une feuille quotidienne, mais une revue complète de matières inédites. Sans doute notre format est bien modeste et bien peu considérable; mais qu'on nous donne l'encouragement qu'on nous promet de toutes parts et avant longtemps nous serons en état de présenter à nos lecteurs un journal plus digne d'eux et plus digne du but vers lequel tendront nos efforts: le triomphe de la cause libérale. Nous consacrerons plus d'espace que nos confrères de la presse quotidienne à la discussion des questions agricoles et l'accès de nos colonnes sera ouvert à tous les cultivateurs qui désireront émettre leurs opinions sur les divers systèmes de culture et les projets de colonisation dont la réalisation préoccupe

en ce moment l'opinion publique. Les nouvelles religieuses, les dépêches télégraphiques, les accidents, les crimes et les catastrophes, et tout ce dont le récit offre de l'intérêt recevra de notre part une attention constante. Enfin — et c'est cette dernière partie de notre programme que nous nous efforcerons le plus d'exécuter — nous publierons les cotes de la Bourse et le prix des marchés, mais avec la plus rigoureuse exactitude, faisant soigneusement chaque semaine les corrections et les changements qui seront nécessaires. Sera-t-il étonnant maintenant, qu'en retour de tant de dévouement pour nos lecteurs nous demandions comme prix d'abonnement, les sommes modiques indiquées ci-après.

Un an \$1.50
Six mois 75
Quatre mois 50

L'abonnement sera invariablement, inexorablement payable d'avance. Nous ne dévierons jamais de cette règle, parce qu'il n'y est personne qui ne puisse donner 50 cents pour nous aider à subvenir aux frais de publications auxquels nous devons faire face.

AIDEZ-NOUS !

Le PEUPLE est le seul journal libéral hebdomadaire du district de Montréal, le seul organe de notre parti spécialement destiné aux populations rurales, nous espérons que nos amis des campagnes, les chefs de division dans la grande armée libérale, nous donneront un ferme et prompt appui. Que tous veuillent bien s'efforcer immédiatement de nous trouver autant d'abonnés que possible. En répandant le PEUPLE on répandra les idées libérales, et c'est de la diffusion active de ces idées que dépendent nos succès futurs.

L'emprunt Provincial.

Le Mail, le Canadien et le Journal de Québec, tous trois journaux conservateurs, sont obligés d'avouer que la situation financière de la province est très-critique, malgré l'emprunt Wurtelle.

DE DROITE ET DE GAUCHE.

TROUBLES SUR LES QUAIS.—Voici notre ville, d'ordinaire si paisible, en train de disputer à Québec la palme qu'elle va conquérir comme ville émeutière et turbulente. Il y a quelques jours, un certain nombre de journaliers de bord, employés au déchargement des navires de la ligne Donaldson, se mirent en grève afin de faire augmenter leurs gages à 15 cents par heure. On se rendit à leur demande et ils se remirent à l'ouvrage. Vers trois heures, ceux qui déchargeaient le steamer *Sheikh* demandèrent 20 cents par heure, et sur le refus des armateurs de leur donner ce prix, ils se mirent en grève. Ils se rendirent aux autres navires et engagèrent les hommes à suivre leur exemple. Tous le firent, mais un cer-

tain nombre d'entre eux parce qu'ils craignaient la violence. La police du port fut appelée avec les armes et maintint l'ordre. Quelques pierres furent lancées mais ne blessèrent personne. La foule des grévistes, au nombre de près de deux mille, empêcha tous les journaliers de travailler sur les quais, mais quelques-uns purent continuer leur ouvrage à bord du steamer "Moravian". On leur lança des pierres de temps en temps.

Vers six heures et demie, environ 60 hommes de la police de la ville, sous les ordres du chef Paradis et de deux sous-chefs, dispersèrent les grévistes rassemblés sur les quais et dans la rue des Commissaires.

Il n'y a pas eu de troubles dans la soirée. Quelques journaliers ont pu continuer le déchargement des steamers *Moravian*, de la ligne Allan, et "Brooklyn", de la ligne Dominion.

Mardi matin, les grévistes ont voulu empêcher ceux qui déchargeaient le steamer *Lake Complain* de travailler, et dans la mêlée, le capitaine de ce vaisseau a été blessé à la main et le constable St. André à la tête. Vers une heure de l'après-midi, tout était paisible. Un fort détachement de police était stationné sur les quais. Celui qui a blessé le constable St. André et deux des émeutiers ont été arrêtés.

Tous les journaliers qui ont voulu se remettre à l'ouvrage depuis ont pu le faire. La police était là pour les protéger.

CONCOURS DE TIR.—M. A. Bonneville est en frais d'organiser un grand parti de tir, qui aura lieu à la fin de juin, et qui devra durer deux ou trois jours. Le concours annuel entre les chasseurs de Montréal et de Laprairie aura lieu dans le même endroit et il y aura de plus plusieurs classes et prix pour les jeunes tireurs. La magnifique coupe en argent qui doit représenter le titre de champion est à présent en exhibition dans la vitrine du magasin d'Armes de M. A. Bonneville, 227, rue Notre-Dame. A propos, nous référons nos lecteurs à son annonce dans une autre colonne.

RESTAURANT FASHIONABLE.—Il a été inauguré au commencement du mois courant un splendide restaurant dont le propriétaire est M. A. Mayer, qui s'est acquis une popularité bien méritée dans tout le faubourg Québec. L'établissement est situé rue Ste. Catherine, No. 811, presque à l'angle de la rue St. Denis; il est d'un aspect coquet à l'extérieur et d'un fini artistique à l'intérieur. Il n'y aura certainement pas de mal pour ceux qui ne font pas partie des sociétés de tempérance à rendre une visite à M. Mayer. Si vous oubliez le numéro de la buvette, souvenez-vous qu'on l'appelle *La maison des citoyens*.

L'HISTOIRE D'UNE DUPE.—François Gougeon est né dans un village du Saguenay. Il y a quelque temps la misère qui sévit dans tout le pays, en dépit de la protection des conservateurs, força notre homme à vendre son mobilier et tous ses biens. Il partit avec \$100.00, sa femme et six enfants pour se rendre à Ogdensburg où il espérait trouver de l'ouvrage. Arrivé à Montréal il descendit dans un hôtel sur les bords du canal. Mardi quelques instants avant que le bateau partant pour le Haut-Canada se mit en marche, un jeune homme à la mine élégante s'approcha de François Gougeon (c'est le nom de notre héros) et lui demanda où il allait. A Ogdensburg, répond Gougeon.

—Mais c'est là même que je me dirige. Mon père est un des plus riches citoyens d'Ogdensburg. Il est très probable que je puisse vous y trouver un emploi.

—Le pauvre cultivateur enchanté d'avoir rencontré cet ami inattendu l'invita à prendre un verre de boisson. Puis on en prit un second. Pendant qu'on converse, arrive un personnage à la mine farouche qui de-

mande rudement au compagnon de Gougeon de lui payer sa dette. Les deux étrangers se retirent un peu à l'écart et le débiteur fait mine d'explorer le créancier inflexible. Gougeon les observe naïvement; tout-à-coup son ami vient lui demander de vouloir bien lui épargner la peine d'aller sur le bateau chercher de l'argent qu'il a dans sa valise et lui prêter de quoi satisfaire son créancier impatient. Gougeon tombe dans le panneau; il donne à son jeune ami les \$60.00 qui lui restent. Quelques minutes après les deux filous s'étaient esquivés et notre malheureux compatriote était sans un seul sou, pleurant sur sa crédulité et la perfidie du traître escroc qui venait d'exposer l'existence de toute une famille.

MÉDECINE.—Voici la liste des candidats heureux aux derniers examens pour l'admission à l'étude de la médecine :

MM. Ernest Duval, Michel Moreau, Ths. Brennan, J.-B. Ruel, A. Morin, J. Desjardins, A. Barolet, J. Surprenant, H. Boucher, F.-X. Gravel, P. Coote, A. Millette, E. Tremblay, J. Paradis, P. DeBlois, J. Sinclair, A. W. Haldimand, G.-W. Théoret, A. Cuthbert, F. Daignault, J. Comtois, W. Trudeau, E. Larue, G.-B. Rowell, G. Beaudoin, E. Dion, O. Morasse, H. G. Cassidy, G.A. Dearden, A. Stewart

CONCOURS DE TIR.—M. A. Bonneville est en frais d'organiser un grand parti de tir, qui aura lieu à la fin de juin, et qui devra durer deux ou trois jours. Le concours annuel entre les chasseurs de Montréal et de Laprairie aura lieu dans le même endroit et il y aura de plus plusieurs classes et prix pour les jeunes tireurs. La magnifique coupe en argent qui doit représenter le titre de champion est à présent en exhibition dans la vitrine du magasin d'Armes de M. A. Bonneville, 227, rue Notre-Dame. A propos, nous référons nos lecteurs à son annonce dans une autre colonne.

Quebec.

UN CENTENAIRE.—Québec a aussi ses centenaires!

Nous avons même le plaisir de connaître l'un d'entre eux, M. Augustin St. Hilaire.

Samedi, le 8 du courant, M. St. Hilaire a atteint sa cent troisième année.

Il est encore très-vert pour son âge. Il scie et fend son bois de la maison avec la même facilité qu'à l'âge de 50 ans.

—Samedi matin on a découvert le cadavre d'un enfant nouveau-né dans un monceau de vidanges déposé en face des nouveaux édifices parlementaires.

Le charretier qui a transporté ces vidanges dit qu'il les a pris dans la cour d'une résidence sur la rue d'Auteuil. Le petit cadavre, au dire du même charretier, était enveloppé dans différentes marques de commerce et autres enveloppes portant le nom du propriétaire de la résidence où les vidanges ont été recueillies. — *Événement.*

Maskinongé.

UN SUICIDE.—Lundi dernier, au moment où le train de Québec, sur le chemin de fer Q. M. O. et O., passait à toute vitesse à environ un mille du village, on vit un homme sortir d'un champ et se jeter sur la voie en avant du convoi. On serra immédiatement les freins, mais tout le train passa sur le corps du malheureux qui présentait ensuite un spectacle horrible. La tête était écrasée et les jambes et les bras arrachés du corps, gisaient ça et là. Le nom de l'infortuné est Alph. Désaulniers. Il avait été interné dans l'asile de Beauport, mais

ses amis, croyant qu'il était guéri, l'avaient fait sortir, il y a quelques mois. Il était âgé de trente ans et célibataire. Ce triste accident a fait une pénible impression sur tous les voyageurs qui étaient sur le train.

Les accidents sont assez fréquents à Maskinongé. L'année dernière, lors des courses de la Rivière du Loup, un malheureux cultivateur fut tué par le train-express en destination de Montréal. Le Révd. M. Labelle, curé de St Jérôme, recueillit le dernier soupir du mourant.

Résumé des Dépêches Télégraphiques.

EUROPE.

France.

Une dépêche de Paris nous donne les divisions de la Chambre des députés. La Chambre se compose de 480 membres actifs, dont 140 appartiennent à la droite, 140 au centre gauche et à la gauche pure, 160 à la gauche avancée et 40 à l'extrême gauche. La moitié de la gauche avancée soutient franchement le gouvernement, tandis que l'autre moitié est conduite par MM. Floquet, Brisson et Bert (républicains) qui aspirent au pouvoir et sont prêts à renverser le cabinet même en se coalisant avec la droite. Les bonapartistes et les monarchistes sont toujours disposés à enlever le ministère dans la croyance que de constants changements et des inquiétudes perpétuelles désaffectionneront le peuple de la République, et l'extrême gauche est prête à user de tous les moyens pour enlever les modérés. De là le danger d'un vote contraire de coalition. Le correspondant croit toutefois que M. de Freycinet pourra se maintenir jusqu'aux prochaines élections, que la chambre arrive au terme légal de son mandat ou qu'elle se fasse dissoudre pour son attitude inconciliable.

Les chambres françaises, qu'elles fussent républicaines ou monarchistes, ont toujours éprouvé le besoin de légiférer sur la façon dont les citoyens doivent se réunir. Le 15 du courant M. Cazot, ministre des finances, a proposé un compromis réglant comme suit la difficulté sur le droit de dissoudre les réunions: Un commissaire de police aura le droit d'assister aux réunions et d'avertir les personnes présentes, mais non de dissoudre les réunions. Cette proposition a été adoptée par 263 voix contre 204, et l'ensemble du projet de loi a ensuite été voté.

Le 16 M. Lepère, ministre de l'intérieur et des cultes, a remis sa démission entre les mains du président. On ne considère pas que cette retraite doive affaiblir le cabinet. M. Lepère puisait sa force dans l'appui que lui donnait M. Gambetta. M. Constant remplace M. Lepère.

Les grèves dans le nord sont finies.

Angleterre.

Une dépêche de Londres nous apprend que le correspondant berlinois du *Standard* prétend que le bruit court que le cabinet anglais cherche à provoquer la réunion d'une conférence européenne pour le règlement des points du traité de Berlin qui restent en suspens.

Le département vétérinaire du conseil privé rapporte que les ordres concernant la tuerie des bestiaux venant des Etats-Unis sont pleinement justifiés. Le nombre des animaux malades qui, l'an dernier, ont été importés des Etats-Unis a largement dépassé celui des bestiaux atteints, venus des pays de l'Europe.

Les autonomistes irlandais après avoir discuté qui serait président sessionnel de M. Shaw ou de M. Parnell, ont choisi ce dernier par vote de 23 contre 18.

Italie.

La santé du St. Père est chancelante. Les élections pour la chambre des députés ont eu lieu cette semaine. Le résultat connu au moment où nous écrivons donne 141 ministériels, 112 constitutionnels et 54 dissidents.

NOTRE FEUILLETON.

Le choix d'un feuilleton pour un journal hebdomadaire est particulièrement difficile à faire. L'espace de temps qui s'écoule entre la publication de chaque numéro met dans la nécessité de ne choisir que des œuvres de dimensions restreintes en même temps qu'il impose le devoir de ne publier que des ouvrages de bon goût. Il nous a paru que jusqu'à présent on n'a pas suffisamment fait connaître au public qui lit les journaux les œuvres des maîtres en l'art d'écrire et qu'on a trop donné de cette littérature de pacotille, qui gâte le goût et fausse le jugement. Il est des œuvres d'un intérêt plus vrai et d'un ton plus convenable, fruit des travaux des écrivains illustres, qui remplaceraient avec avantage celles dont notre public a été généralement nourri depuis quelques années. Dans le nombre les *Nouvelles* d'Alfred Musset, dont le nom est ici aussi connu que ses œuvres sont ignorées, nous paraissent devoir prendre la priorité sur les autres. Nous ne conseillerions pas à tous de lire les œuvres complètes de ce grand poète, de ce prosateur incomparable; mais ses *Nouvelles* peuvent certainement être mises, sans danger, entre les mains de qui que ce soit. Nous commençons aujourd'hui la publication de *Margot*. On trouve dans cette petite histoire d'amour ce qui caractérise surtout la méthode de l'auteur: la fraîcheur du sujet et la clarté du style. On la lira d'un bout à l'autre sans perdre le sens d'un seul mot ni d'une seule phrase et sans avoir à regretter la négligence qu'on a apportée dans l'étude de la clinique ou de la pathologie. La limpidité de l'expression, voilà ce qui distingue Musset. Sa prose, on l'a dit justement, rappelle la belle simplicité de celle de Voltaire. On n'y voit pas de ces fioritures dans le goût du jour. La pensée y est tout à fait diaphane et la phrase dépouillée de ce brio de la littérature boulevardière dont les excès dans le genre ont amené comme contre-partie l'évolution naturaliste, cette monstruosité.

Nous espérons que nos lectrices seront particulièrement satisfaites du petit roman que nous leur offrons.

NOS ANNONCEURS.

Le genre de publication que nous avons adopté ne comporte pas la multiplicité des annonces. Cependant, comme il est important que les négociants et les industriels aient un moyen sûr et prompt de faire connaître leurs établissements au public des campagnes, auquel est spécialement destinée notre feuille, nous en avons consacré la huitième page à la publication des annonces, et nous remercions ceux de nos amis qui ont bien voulu, dès le principe, encourager notre entreprise en nous accordant leur patronage.

Comme nous ne voulons pas adopter le genre des réclames, nous nous contenterons de recommander à nos lecteurs l'examen des annonces que nous publions et de les prier de favoriser de leur patronage ceux surtout qui choisissent notre journal pour porter à la connaissance du public les avantages commerciaux qu'ils sont en état d'offrir.

Deux drames canadiens.

Notre concitoyen, M. L. H. Fréchette, a eu la bonne idée de dramatiser les événements de 1837, dans une grande pièce historique à laquelle, il a donné le nom du fameux patriote *Papineau*. La tâche était peu facile, car outre la difficulté qu'il y a toujours de mettre sur la scène des personnages et une époque dont le souvenir est trop vivace, il fallait éviter de froisser les sus-

ceptibilités de races et de partis, ne pas raviver surtout les vieilles haines d'autrefois. Or, si l'on en croit les témoignages des journaux anglais comme français, conservateurs comme libéraux, M. Fréchette a su doubler habilement cet écueil et tout en respectant scrupuleusement l'histoire et les opinions de tous, il a fait une œuvre pleine d'intérêt et de couleur locale, tout à fait dramatique, et destinée au plus grand succès.

Il ne s'est pas arrêté là, et à la demande des artistes chargés d'interpréter *Papineau*, M. Fréchette a mis à l'étude un autre drame en cinq actes intitulé *L'Exilé* de 1839, qui pour être moins scrupuleusement historique que le précédent n'en est pas moins appelé à contrebalancer le succès de son aîné.

Les deux pièces seront représentées alternativement, à l'Académie de Musique, durant la semaine commençant le 7 juin prochain. Puis on les jouera à Québec le 24 et les jours suivants.

Notre artiste, M. Garand, est chargé de peindre les décors. Nous en avons vu les croquis, et c'est tout ce qu'il y a de plus charmant. Le *Village de Saint-Charles*, le *Village de Saint-Denis*, ainsi que la scène de la *Frontière* du dernier tableau sont surtout dessinées de main de maître. L'illumination du village de St. Denis va surtout produire un effet magique.

Quant au personnel, jamais pièces n'ont encore été montées avec autant de soin par des amateurs canadiens. Tous les meilleurs talents de Montréal se sont réunis pour assurer le succès de cette patriotique tentative de fonder un théâtre national parmi nous.

Du reste, Mme Jehin-Prume étant chargée du rôle d'héroïne, dans les deux pièces, garantit à elle seule le succès de l'entreprise.

Nos félicitations d'avance à notre ami, M. Fréchette.

REVUE DE LA PRESSE.

Nous lisons dans le *Nouvelliste* de Québec, journal conservateur: "Le cabinet-Chapleau a-t-il rempli à la lettre son programme? A-t-il exécuté les promesses solennelles faites au parti?"

Il serait assez facile de donner une réponse affirmative, mais les faits nous apporteraient bientôt un prompt démenti."

Notre confrère, expliquant ensuite sa pensée, reproche à l'administration de Québec de n'avoir pas destitué tous les employés qui tiennent leur nomination d'un gouvernement libéral. Ce n'est pas en cela, croyons-nous, que le public fera consister les reproches qu'il est en droit d'adresser aux ministres que l'acte perfide du Conseil Législatif a porté au timon des affaires. Ce qu'il faut blâmer dans la conduite du gouvernement de Québec, c'est, entr'autres choses, les manifestations de joie si peu patriotiques par lesquelles il a accueilli la nouvelle de la négociation d'un emprunt de quatre millions de maîtres sur le marché français.

Nous voilà endettés de quinze millions, et l'on jubile dans les cercles conservateurs, comme si notre appauvrissement graduel et l'augmentation de notre dette n'étaient pas la réalisation de la parole prophétique de cet orateur conservateur qui disait en chambre, il y a deux ans, que la politique conservatrice de Boucherville-Chapleau nous menait à la ruine et à la banqueroute. Nous y sommes! Un gouvernement qui, après avoir gaspillé ses revenus, est obligé de faire des emprunts pour payer ses légions d'employés, est un gouvernement en banqueroute. C'est le malheureux état de l'administration de Québec.

A propos du changement de front effectué par la presse et les chefs du parti conservateur sur la question du tarif, et pour mon-

trer combien est inutile l'élévation de nos droits de douanes, la *Concorde* dit fort bien:

"Et du jour au lendemain, la presse conservatrice changea ses doctrines économiques, puis avoua la protection, qu'elle avait jusque là représentée comme un système ruineux pour le pays, soutenant que le tarif accordait à nos manufactures tous les avantages nécessaires pour soutenir victorieusement la concurrence de l'industrie étrangère."

Sur ce point, chose qui lui arrive rarement, la presse conservatrice était dans le vrai, ainsi que l'établit clairement le recensement de 1871. Ce dénombrement donne sur l'industrie canadienne les renseignements suivants:

Capital engagé	\$77,964,020.00
Salaires et main-d'œuvre payés durant l'année	40,851,009.00
Valeur des matières premières employées durant l'année	124,907,846.00
Valeur des produits fabriqués durant l'année	221,617,773.00
Excédant de produits sur le coût de la main-d'œuvre et les matières employées pour la fabrication des articles produits	55,858,918.00

Ces cinquante-cinq millions représentent les produits réalisés, par les manufactures, c'est-à-dire, \$71.65 pour cent sur le capital engagé et \$33.7 pour 100 sur le prix de la main-d'œuvre et des matières premières.

En d'autres termes, sous le tarif en vigueur en 1871, les manufactures doubleraient leur capital engagé, en moins de vingt mois, ce qui ne s'est vu dans aucun autre pays. Ainsi s'expliquent les fortunes réalisées si promptement par nos manufacturiers.

L'*Evening*, à propos de la mort du regretté M. George Brown et du puissant journal qu'il a fondé, fait les piquantes réflexions qui suivent:

Le *Globe* a beaucoup aidé au parti libéral; il a nui à M. Brown. Un journal vous fait toujours beaucoup plus d'ennemis que d'amis, pour la raison très-simple que la rancune est chose beaucoup plus commune que la reconnaissance et qu'on trouve infiniment plus de gens qui se souviennent des traits que vous leur avez lancés que des gens qui se rappellent les services que vous leur avez rendus. Tout journaliste un peu en vue a une clientèle de victimes qui se vengent à leur heure. Souvent, il n'a point écrit ni même lu l'article qui les a blessés, mais la haine dont on le poursuit est immortelle. Or, M. Brown, lorsque l'intérêt de son parti était en jeu, frappait vigoureusement, et comme les coups avaient, grâce à la circulation de son journal, cent mille témoins, on n'était point tenté de lui pardonner. Personnellement, il était bon, généreux et doux. Il était impossible de voir sa figure ouverte et souriante, son allure franche et droite, sans être attiré vers lui.

"La Province de Québec, *mirabile dictu!* a eu sa large part du patronage public. La ville de Québec cette fois ne se plaint pas des crédits qui lui ont été votés pour son embellissement, etc. Le comté de Montmagny, à lui seul, a obtenu \$30,000 pour améliorations, etc."

C'est en ces termes que le *Courrier du Canada* exprime le sentiment de satisfaction que lui inspirent les procédés du gouvernement fédéral à l'égard de la province de Québec.

Véritablement le frère d'armes du *Canadien* n'est pas difficile. Sous le régime libéral on traitait mieux la province de Québec. Cette année le gouvernement conservateur n'a donné à notre province que \$350,000.

Du temps de M. Mackenzie, on donnait plus à cette même province de Québec, à laquelle on le disait si hostile. Ainsi, il a été voté en une seule année, pour une seule entreprise, les travaux du Canal Lachine, une somme de \$400,000.

AGRICULTURE.

DU JARDIN POTAGER.

On peut conserver un temps infini beaucoup de semences dans une terre tenue sèche; elles y resteront bien saines, et leur germe, tout en conservant ses facultés germinatives, sera immobile. Que ces semences soient au contraire mises dans de l'eau, bientôt elles se gonfleront et leur germe se développera.

Il ne faut pas conclure de ce résultat que l'eau puisse suffire aux plantes, elle prouve seulement qu'elle leur est

indispensable; car avec le seul secours de l'eau, et de tous autres, sans celui de la terre, on aura bien quelques développements plus ou moins curieux, mais d'une courte durée et sans fructification.

L'eau est donc nécessaire à la végétation des plantes, mais dans de justes mesures, comme en toute autre chose. Quand l'humidité dépasse certaine borne, comme dans les pluies trop prolongées et les arrosements trop multipliés, à l'exception des plantes aquatiques, les autres sont arrêtées de suite dans leurs mouvements; elles ne croissent plus; elles jaunissent et finissent bientôt par pourrir.

D'un autre côté si l'eau manque aux plantes, elles fléchissent d'abord leurs extrémités supérieures, les feuilles se fanent et le végétal marche vers son dépérissement. Dans ces circonstances, que la pratique apprend à connaître, le cultivateur a l'avantage d'y remédier par les arrosements.

On arrose les plantes au premier indice suffisant, comme une terre sèche, la profondeur des premières racines. Le cultivateur doit encore donner des arrosements suivant les circonstances qui les peuvent rendre plus ou moins nécessaires, et selon que les plantes, par leur nature, aiment plus ou moins l'humidité. Cependant, il faut éviter de tomber dans un excès en voulant éviter l'autre.

Les arrosements doivent se donner avec prudence, c'est à dire quand seulement les plantes en ont besoin, et que rien ne fait pressentir que les pluies y pourvoiront à temps utile.

Il est bon de remarquer que si les engrais des animaux donnent parfois une saveur très-désagréable aux plantes alimentaires, les arrosements trop multipliés leur donnent aussi une saveur aqueuse, et que quand elles ont été ce qu'on appelle poussées à l'eau, elles sont nécessairement susceptibles de se décomposer plus vite, et elles se gardent moins longtemps.

Nous avons parlé de la nécessité d'arroser, car nous ne pouvons admettre de jardinage sans eau. Nous avons supposé que vous en aviez tous, d'une façon ou de l'autre.

Un point essentiel à tout bon arrosement, c'est que l'eau qu'on y emploie soit à la température de l'atmosphère. En effet, la chaleur est aussi nécessaire à la végétation que l'eau; or, quand cette dernière est plus froide, elle enlève ce qu'il lui faut de la première pour se mettre en équilibre. Donc, si l'eau est trop froide, la terre qui reçoit cette eau est refroidie, la végétation diminuée, peut-être même suspendue; et des perturbations de cette sorte répétées fréquemment, ont une influence grave sur la santé des jeunes plantes, comme on peut s'en convaincre avec un peu d'observation. Ainsi, il faut faire attention de ne pas employer aux arrosements des eaux puisées à une fontaine ou tirées d'un puits, avant de les avoir, pendant au moins quelques heures, laissées dans un baquet ou un réservoir, placé dans un coin du jardin, faisant cependant attention que le soleil n'y réchauffe trop cette eau qui, lors de l'arrosage, doit être à la température de l'air.

Dans la plupart des jardins, on arrose au moyen d'arrosoirs qui varient de forme, de grandeur, etc.

La sortie des eaux dans les uns se fait par un goulot plus ou moins large, plus ou moins long; dans les autres, par une pomme ou renflement, variable dans ses dimensions, et percée de trous dont le nombre et la grandeur ont également fort variables.

Les semis de grosses graines s'arrosent avec des arrosoirs dont la

pomme est à larges trous, pour aller plus vite, ceux dont la graine est fine, avec ceux à petits trous, pour que la chute de l'eau ne dérange pas ces grains. Il en est de même pour les plants nouvellement levés. L'eau que versent les plus gros des premiers s'étend sur plus de deux pieds carrés; celle que versent les plus petits des seconds ne s'étend pas au-delà de six pouces.

Lorsque l'on verse l'eau des arrosoirs à pomme, il ne faut pas hâter sa chute, parce qu'alors elle forme un ruisseau qui découvre les graines, couche ou déchausse le plant, et qu'elle coule sans entrer dans la terre. Il faut s'appliquer à donner à l'eau le temps de s'imbiber, petit à petit, en promenant la pomme au-dessus du terrain, et la ramenant une ou deux fois sur le même point: le mieux même est d'arroser en deux temps, c'est à dire de faire un premier arrosage général et léger, puis un second plus copieux.

La plupart de ceux qui arrosent les jardins sont dans l'habitude de jeter avec force, sur la planche ou sur la plante qu'ils arrosent, l'eau qui reste dans le fond de l'arrosoir; c'est une très-mauvaise pratique, car ils enlèvent la terre et dérangent les graines, ou mettent à nu les racines du plant, comme on peut s'en assurer en les voyant opérer.

Certaines plantes demandent plus d'arrosement que d'autres; la pratique seule dans ce cas est le meilleur guide.

Une plante qui vient d'être transplantée gagne toujours à être arrosée, à quelque époque de l'année que ce soit, ne fut-ce que pour tasser la terre autour de ses racines, et la mettre plus à portée de l'humidité et des sucs qu'elle est dans le cas d'en tirer.

Lorsque le soleil acquiert plus de force, que les pluies sont moins fréquentes, les arrosements sagement faits deviennent plus nécessaires: nous disons sagement, parce que les arrosements trop abondants refroidiraient la terre; trop économisés, ils ne fourniraient pas le véhicule indispensable à toute végétation. Observons la nature: au printemps, les pluies sont très-multipliées; mais elles ne sont pas de longue durée, et le plus souvent un soleil très chaud les précède ou les suit.

Pour administrer les arrosements avec connaissance de cause, il faut étudier le sol; c'est à dire que les terrains argileux, qui conservent longtemps l'eau des pluies, seront moins fréquemment et moins copieusement arrosés que les terrains sablonneux, qui la laissent tasser avec la plus grande facilité. L'exposition doit aussi apporter des modifications à la quantité et à la qualité des arrosements. Une terre nue doit être plus arrosée que celle qui est couverte d'arbres, d'arbustes ou de plantes d'une certaine grandeur.

Nous admettons que vous ayez semé de bonnes graines, achetées d'établissements recommandables et qui vous sont connus. Tout n'est pas fini. Les voilà en terre; mais qu'il survienne un temps sec, — les grosses graines qui ont une assez bonne épaisseur de terre sur le dos lèveront, mais les fines qui sont presque à fleur du sol, ne lèveront pas, il leur faut de l'humidité. — Arrosez donc, si vous tenez à ce que votre semis ne soit pas perdu. Voyez cette jeune fille qui ne craint point de faire le sacrifice de quelques promenades, afin d'arroser la partie du jardin qui lui a été confiée, quel succès elle obtient; les plantes y sont à profusion.

Si vous avez lieu de craindre la fraîcheur de la nuit, arrosez légèrement à la pomme le matin; si le

temps est chaud, arrosez le soir et entretenez la fraîcheur de la surface du sol jusqu'à la levée; dès lors vous pourrez arroser moins souvent. — Mais n'oubliez pas que les petits plants ont besoin d'être humectés.

En été, les plantes sont arrivées au maximum de leur grandeur, les pluies sont moins fréquentes, le soleil plus chaud, le besoin d'eau se fait donc sentir pour elles. Les arrosements copieux sont indispensables à un grand nombre de cultures, et leur abondance contribue singulièrement à la quantité et à la qualité des récoltes.

Pour le succès du jardinage, nous insistons particulièrement sur l'arrosage dans les conditions que nous venons de mentionner. Voyez la jeune fille qui néglige ce travail pour aller d'un voisin à l'autre; elle ne trouve sur son parterre très-mal entretenu que les planchettes qui lui indiquent l'endroit où elle a semé ses graines, et les oiseaux de basse-cour dévastent les quelques plantes qui n'ont pu lever qu'imparfaitement. — Voilà certes un exemple de ce que peut faire la jeune fille qui néglige les soins du jardinage pour se livrer au plaisir de la promenade. Si elle aime à se parer de fleurs, elle ne peut se les procurer que chez sa voisine, plus industrieuse qu'elle.

Au cultivateur qui désire prospérer et obtenir la richesse sur sa propre ferme, nous conseillons de prendre pour épouse une femme qui saura lui donner l'abondance dans sa basse-cour comme dans son jardinage.

X.

CRIMES ET ACCIDENTS.

GIBIER DE POTENCE.—Vendredi, les boutiques étaient fermées dans tous les villages des environs de Fort Worth, Texas, et il n'y avait pas de travailleurs dans les champs. Dès l'aube, villageois et campagnards ont revêtu leurs vêtements du dimanche et se sont dirigés de toutes parts, par familles ou par groupes d'amis, vers un vallon, situé à 1 mille de Fort Worth, au milieu duquel avait été érigée une potence, avec l'objet d'étrangler légalement le nègre Isham Capps, condamné à ce supplice ignominieux pour avoir outragé une dame Thornton, de race blanche. Avant de sortir de prison, Capps a déclaré que deux autres nègres, arrêtés comme soupçonnés de participation à son crime, étaient parfaitement innocents. Quand il est monté sur l'échafaud, escorté par le shérif, ses aides et deux clergymen, il semblait partager l'allégresse générale de l'assistance. Un cantique, entonné par les clergymen, a été accompagné par mille voix, mais elles étaient toutes dominées par celle de Capps lui-même. Après le chant, le shérif a annoncé que le condamné désirait dire quelques mots. Il s'est fait aussitôt un grand silence, et le nègre, s'avancant au bord de la plateforme, a fait un salut semi-circulaire et s'est exprimé ainsi :

« Hé bien ! Chère congrégation, ma pauvre âme a une chose à vous demander avant tout, la relaxation de Ben Mosely et de Nathan House. Je suis l'auteur du crime dont ils sont innocents. Pour l'amour de Dieu, remettez-les en liberté dès ce soir. Je suis un homme nouveau. J'ai acquis l'amour de Dieu. Que vous seriez tous heureux, mes chers frères, si vous aviez les mêmes sentiments. Mon contentement est parfait. Je vais de ce monde de misères dans un monde de joies, et j'en remercie Dieu. La dette que je vais payer, nous la devons tous. En prison, abandonné par mes amis, j'ai placé ma confiance en Dieu. Il me sauvera. Je suis un homme noir, mais mon âme brillera avec autant d'éclat que celle de tout homme blanc. Que je suis heureux ! Adieu. »

Après ce dernier mot il a tendu le cou en souriant au shérif pour recevoir le nœud coulant, et dix minutes après il était mort.

—Le même jour, le nègre Henry Horne, qui avait été condamné à mort pour avoir commis plusieurs vols avec

effraction, a été pendu dans un corridor de la prison de Charlotte, Caroline du Nord. En montant sur l'échafaud, il a vu que les autres prisonniers le regardaient des fenêtres de leurs cellules, et il leur a dit adieu en les appelant chacun par leurs noms. Remarquant que quelques prisonnières noires sanglotaient, il a dit à demi-voix : « Je ferais peut-être mieux de ne rien dire. » Puis, semblant se raviser, il leur a crié d'une voix forte : « Je vous dis comme Jésus : Ne pleurez pas sur moi, mais pleurez sur vous-mêmes. J'espère vous revoir dans le royaume des cieux. » Ces paroles ont été les dernières du patient. Son agonie a duré quatorze minutes.

MAUVAISE PLAISANTERIE.—L'autre jour, Charles Davis s'est fait cirer les souliers par Francis McKeon, au coin de la 13e rue et de la 6e avenue, New-York, et l'opération finie, il a remis 10 cents au jeune décrocteur, en lui demandant de rendre 5 cents. McKeon a répondu qu'il « chageait » 10 cents pour un *shine* et qu'il n'avait rien à rendre. Là-dessus, Davis a approché un revolver du front de Francis en criant : « Je suis un *detective* anglais, et je ne me laisserai pas mettre dedans. » Un policeman, témoin de l'aventure, a arrêté le soi-disant *detective*. Il a comparu devant la cour de Jefferson Market, et il a eu beau protester qu'il avait voulu plaisanter, il a été retenu à défaut de \$300 de caution.

Ceci rappelle que l'an passé, le fils d'un débitant de liqueurs du bas de la ville, très influent dans le monde des politiciens, a appelé un petit décrocteur dans l'établissement paternel, s'est fait cirer, a refusé de payer, et finalement a tué l'enfant d'un coup de pistolet, parce qu'il réclamait ses 5 cents. La victime a été enterrée dans le Potter's Field, ou peut-être disséquée; les journaux ont parlé de l'affaire pendant deux jours, puis elle est tombée dans l'eau et il n'en a plus été question. Charles Davis connaissait peut-être cette histoire, et en ce cas il a bien pu croire que si le meurtrier délibéré d'un petit cirreur de souliers restait impuni, une simple menace le resterait à *fortiori*. Mais il s'est trompé dans son calcul.

UN PERE BARBARE.—Un correspondant de Chicago dit qu'un arrimeur de cette ville, James Tobin, est rentré samedi soir en sa résidence, ivre et accompagné d'un autre ivrogne, et que bien qu'il y eût en ce moment un violent orage il a mis toutes les personnes de sa famille à la porte, parce que sa femme refusait d'aller chercher de la bière. Un peu plus tard, sa fille Mollie, âgée de 17 ans, est revenue, et l'arrimeur lui a ordonné d'aller lui acheter une valise immédiatement, en déclarant qu'il voulait empaqueter ses effets et quitter femme et enfants pour toujours. La jeune fille a obéi, mais quand elle a apporté la valise elle s'est aperçu qu'elle en avait oublié la clef. Cette négligence a exaspéré Tobin. Il a commencé par briser la serrure de la valise, puis il a enjoint à Mollie de reporter ce meuble chez le marchand et de s'en faire rendre le prix. Au lieu de faire tout de suite cette commission, Mollie a passé dans une chambre voisine. Son père, la soupçonnant de vouloir lui désobéir, lui a couru après, l'a ramenée en la traînant par les cheveux dans la salle qu'elle venait de quitter, et l'ayant jetée violemment sur le plancher, il s'est mis à lui trépanner la poitrine. La pauvre jeune fille a dit deux ou trois fois : « Père, je vous supplie de ne pas me tuer. » Puis elle s'est tue. Tobin n'a cessé de fouler Mollie aux pieds, qu'après l'entrée d'une locataire de la maison, Mme Robinson, et de son fils, qui venaient voir la cause du tapage. Une écume sanglante colorait les lèvres de la victime, et elle a elle-même expiré en quelques minutes sans avoir dit un mot. L'assassin est arrêté. Quoique son crime monstrueux ait été commis en présence de témoins, il soutient n'avoir été absolument pour rien dans la mort de sa fille.

HOMICIDE.—M. Samuel Diehm, agent de M. Pinckney, propriétaire de nombreux *tenement houses*, à New-York, est allé l'autre soir toucher les loyers de divers locataires dans « l'allée aux nègres », entre les rues Clinton et Suf-

folk. En sortant du No. 93 Clinton street, il a remarqué que le nègre Eugène Gardner, âgé de 18 ans, causait bruyamment dans l'allée avec une jeune négresse, et il lui a dit : « Qu'avez-vous à rôder par ici ? Vous n'êtes pas un de nos locataires, et vous ferez bien de détalier. » En réponse à cette apostrophe, le nègre terrassa M. Diehm en le frappant à la tête avec le poing, puis il lui a donné un violent coup de pied dans l'abdomen, et il s'est sauvé. M. Diehm, relevé par des voisins, a poussé un profond soupir, est retombé à la renverse et a expiré avant l'arrivée d'un médecin qu'on avait couru chercher.

La police a arrêté, non Eugène Gardner, mais son frère Charles, garçon de salle des Concordia Assembly Rooms. Le motif de cette arrestation est que Charles Gardner a donné un coup de poing à Annie Price, la négresse qui était avec Eugène lors de l'altercation qui s'est terminée par la mort de M. Diehm. Le prisonnier a expliqué devant la cour qu'il a frappé Annie Price dans un mouvement de colère, parce que par son influence néfaste, elle a causé toute sorte d'embarras à son frère et qu'elle l'a plongé finalement dans la triste situation où il se trouve aujourd'hui. Malgré cette explication Charles Gardner a été écroué sans être admis à caution, pour être jugé en Special Sessions.

La police n'a pas trouvé de traces d'Eugène Gardner.

INCENDIE FATAL.—Mardi matin, un incendie s'est manifesté dans l'hôtel Mississippi, à St. Louis, sur la levée, près d'Almond street, et n'a été éteint qu'après avoir dégradé ce bâtiment au point de nécessiter son entière démolition. Une vingtaine des occupants de l'hôtel se sont plus ou moins grièvement blessés en sautant par les fenêtres, et plusieurs autres ont péri dans les flammes. Le corps d'un homme a été trouvé au 1er étage, étendu entre deux lits. Au 2e étage, on en a découvert les restes de trois autres hommes. L'un était étendu dans un lit, les bras et les jambes en l'air. Le second était à genoux près de son lit, et le troisième était étendu sur le parquet, les mains appliquées sur le visage. Aux derniers avis les recherches continuaient, avec la crainte de trouver d'autres victimes. Des quatre retirés jusqu'à présent des ruines, une était trop brûlée pour être reconnaissable. Les autres étaient Fritz Scott, le brasseur Fisher et un bachelier manchot nommé Mike.

BANDITISME MEXICAIN.—Nous lisons dans le *Trait d'Union* de Mexico :

Le banditisme continue comme par le passé à désoler les campagnes, mais tout porte à croire qu'avec les nouvelles mesures prises pour châtier les coupables, ces misérables finiront par débarrasser les routes de leur présence.

Un terrible exemple de la justice rendue d'après les décrets suspendant les garanties, a eu lieu le 20 du courant à Guernavaca, Etat de Morelos.

Il y a un mois, aujourd'hui, que la diligence partie de Guernavaca pour Mexico a été arrêtée à la Barranca de San Pedro entre Huiztilac et Santa Maria. Les voyageurs ont été dépouillés et indignement maltraités par les bandits. Aussi, dès que M. le gouverneur de Morelos a eu connaissance du fait, il a immédiatement pris ses mesures et malgré les difficultés de la recherche, deux des voleurs étaient tombés entre les mains des autorités, cinq jours après l'attentat. Ces misérables connus sous les noms de Francisco Martinez et Antonio Mancilla ont dénoncé un de leurs complices qui a été aussitôt arrêté et chez lequel on a trouvé une grande partie des objets volés.

L'enquête judiciaire a été activement menée, tant par le juge d'instruction que par M. le gouverneur et c'est grâce à leur activité que le tribunal suprême a pu rendre si rapidement sa sentence, qui concluait à la mort des coupables.

La législation de l'Etat ayant repoussé le recours en grâce, présenté au nom de leurs clients, par les défenseurs d'office, les coupables ont été mis en *capilla*, et, après avoir reçu les derniers soins, ils ont été passés par les armes, sur la place principale de Huiztilac.

Beaucoup d'exemples comme celui que nous venons de rapporter, et nous sommes persuadés que l'audace des bandits diminuerait dans de sensibles proportions. Mais, avec de la mollesse on arrive à signaler, plusieurs fois par jour, des attentats comme celui dont notre compatriote, M. Louis Morel, a failli être victime.

M. Louis Morel, majordonne au moulin d'Atoto, appartenant à MM. Schwey frères, de Mexico, escortait un convoi de chariots qui se rendait au moulin d'Atoto, lorsque tout à coup, entre l'*Phacienda* de Léon et celle de San Esteban, deux hommes à cheval et masqués s'approchèrent de lui et l'un des misérables fit feu presque à bout portant sur notre infortuné compatriote. Celui-ci tomba à la renverse et son cheval s'enfuit au triple galop du côté du moulin. Au bruit de la détonation, les charretiers, qui n'étaient qu'à une très-faible distance, accoururent au secours de M. Morel. Il était temps, car le deuxième bandit allait achever le blessé.

Transporté immédiatement au moulin, M. Morel a reçu les soins pressés d'un médecin appelé en route hâte et se trouve aujourd'hui hors de tout danger.

EXPLOSIONS.—Avant-hier, D. Shannon et Cie. ont acheté des obus condamnés au fort McHenry, près de Baltimore, et les ont portés en dehors du mur nord du fort, où ils se sont immédiatement mis en devoir de les briser à coups de marteau sur une enclume. Cette dangereuse opération était faite par quatre hommes, Francis Shannon, Herman Bush, John Farble et Henry Hamlin, et elle avait attiré quelques curieux, Robert Steinman, un Allemand de nom inconnu et deux petits garçons, dont l'un nommé John Burke et l'autre inconnu. Les deux premiers obus ont été brisés sans accident, mais le troisième a éclaté, tuant les deux petits garçons, l'Allemand, Robert Steinman, Herman Bush et John Farble, et blessant grièvement Francis Shannon et Henry Hamlin. Tous les tués ont été horriblement mutilés, surtout l'Allemand inconnu, dont le corps a été réduit en atomes. Un bras est le fragment le plus gros qui en ait été retrouvé.

—Le même jour, cinq caisses contenant une centaine de livres de « poudre géante » ont fait explosion dans la forge de la mine High Lode, à Central City, Dakota. Trois employés, nommés Samuel Gimble, Joseph Trudell et Jonas Gilmore, ont été tués, et les débris de leurs corps, avec ceux de la forge, ont été semés sur un espace d'un mille carré.

FAITS DIVERS.

ETONNANT.—On a fait dernièrement à Paris l'autopsie d'un individu qui avait treize côtes au lieu de douze le chiffre normal. Cet homme était acrobate, et il est mort d'une rupture d'un vaisseau sanguin.

MARIES EN MER.—Les journaux américains ayant raconté, en termes fantaisistes, la célébration en mer d'un mariage entre deux Français de Los Angeles, nous croyons devoir en donner une relation exacte et complète, dit le *Courrier* de San Francisco. Nous n'avons pas à dissimuler les noms des acteurs de cette fête de famille, car la cérémonie n'a été nullement clandestine, elle s'est faite en plein jour et le mariage est parfaitement honorable et convenable. Disons donc tout de suite que les fiancés étaient M. Jean Pedelaborde et Mlle Marquita Amestoy.

Déjà depuis quelque temps un projet de mariage était arrêté entre les deux amoureux, du consentement de la mère; le seul obstacle à leurs desirs communs était l'âge de la fiancée. Mlle Marquita Amestoy, bien qu'ayant toutes les aptitudes de la femme, n'avait pas encore atteint ses quinze ans révolus exigés par les lois de France et de Californie, qui interdisent le mariage de mineurs au-dessous de cet âge, différentes sous ce rapport de celles de plusieurs Etats de l'Est.

Une circonstance venait augmenter

le désir des parties de célébrer promptement un mariage qui leur plaisait sous tous les rapports. Par un arrêt de la cour supérieure, la garde de Mlle Marquita Amestoy avait été confiée à sa mère, à charge de cette dernière de la conduire en France le plus tôt possible; mais elle savait qu'en France les obstacles au mariage eussent été insurmontables et il répugnait à sa sollicitude de mère de laisser sa fille seule en France, tandis qu'elle pouvait lui assurer son avenir en lui donnant un bon mari avant de partir de Californie.

On s'était donc décidé à aller à San Francisco, résolu à employer toutes les finesses de la loi avec laquelle il y a toujours quelque accommodement en ce pays. Des démarches auprès de M. le consul de France avaient été nécessairement infructueuses; avec l'Eglise il y aurait peut-être eu moyen de s'entendre, mais la difficulté restait toujours d'obtenir une licence du comté pour laquelle on exigeait de la mère une affirmation sous serment que sa fille avait plus de quinze ans. Ce serment répugnait à cette honnête femme et la perplexité était grande lorsqu'un vieux juge retors vint leur fournir le moyen légal mais singulier de dénouer ce nœud gordien.

Il existe en effet une loi commune, reconnue par toutes les nations, qui donne à un capitaine sur son navire un droit souverain, celui de vie et de mort, comme celui d'unir par le mariage. L'idée soumise fut acceptée avec enthousiasme comme la seule planche de salut. Le juge se chargea de tous les détails et le 16 avril, à une heure de l'après-midi, le steamer *Neptune*, capitaine Randell, sortait de la baie de San Francisco, tous feux allumés, et gagnait la pleine mer, ayant à bord toute la noce joyeuse et les deux fiancés rayonnants de bonheur. Le mariage fut célébré selon les rites en usage sur la mer, et l'acte transcrit sur les registres du navire. Le certificat ci-dessous a été délivré aux intéressés pour leur servir comme de droit :

CERTIFICAT DE MARIAGE.

« Il est certifié par les présentes que ce jour, seize avril 1880, sur le steamer *Neptune*, à trois lieues en mer, le capitaine Randell, commandant le dit steamer, a uni par les liens du mariage Jean Pedelaborde, âgé de 32 ans, et Marquita Amestoy, âgée de 15 ans environ, tous deux résidents du comté de Los Angeles, Etat de Californie. »

Le lendemain, le couple partait directement pour Paris.

HOTEL RICHELIEU.

Monsieur Isidore Durocher, le propriétaire de ce splendide établissement, est peut-être le plus étonnant des hôteliers de Montréal et certainement l'un des plus actifs et des plus entreprenants. Grâce au tact qu'il a constamment déployé, à sa courtoisie inaltérable et aux soins minutieux dont il a toujours entouré les patrons de sa maison il est parvenu à accaparer la plus forte partie de la clientèle que fournit le public voyageur. Grandissant d'année en année l'humble hôtellerie d'autrefois a pris les proportions magistrales qu'elle a aujourd'hui et offre, en même temps que le coup d'œil le plus charmant tout le confort que peut désirer l'homme le plus exigeant. Salons spacieux et tout-à-fait garnis; salle de billard magnifique; cabinets particuliers coquets; corridors vastes; salles à manger superbes; chambres à coucher inouïes et tenues dans le plus parfait ordre de propreté et de salubrité; buvette irréprochable; service régulier et poli, tout dans cette maison justifie la réputation si enviable que s'est acquise M. Durocher. Aussi, pendant que—dans le cours de la crise que nous subissons encore—les entreprises commerciales et industrielles croulaient de toutes parts, celle dont nous parlons allait toujours prospérer et atteignait le degré de perfection où elle est arrivée aujourd'hui.

Nous n'apprenons à personne que cet hôtel est situé au coin des rues St. Vincent et Notre-Dame et que c'est surtout la modicité des prix chargés qui en a fait la popularité.

LE PEUPLE

MONTRÉAL, 22 Mai 1880.

PROSPECTUS.

Un nouveau journal. Nous voudrions bien éviter le cliché : la publication de la feuille que nous offrons aujourd'hui au public répond à un besoin urgent, mais nous ne savons vraiment pas les mots qui, mieux que ceux-là, exprimeraient la sincérité avec laquelle nous croyons que l'œuvre que nous commençons est, dans les circonstances, une nécessité. La tâche que personne n'a voulu entreprendre, nous essaierons, dans la mesure de nos forces, de l'accomplir. C'est notre avis que les habitants de nos campagnes, dont les sentiments constituent la véritable opinion publique, ne sont pas suffisamment mis à même de connaître, dans leur portée vraie, les idées que nous professons et les principes que nous voudrions voir triompher. Les journaux quotidiens n'atteignent pas la classe de lecteurs à laquelle nous nous adressons spécialement, et c'est pour combler la lacune laissée dans la presse du parti politique auquel nous appartenons que nous commençons la publication de cette feuille, comptant plus sur les dispositions indulgentes du public que sur la valeur de nos capacités. Nous sentons tout le poids de la responsabilité que nous prenons. Aujourd'hui que la parole gouverne le monde et que celui—quel qu'il soit—qui la peut faire parvenir, de façon ou d'autre, à ses concitoyens, devient une puissance pour le mal comme pour le bien, nous comprenons combien sera lourd le devoir dont nous chargeons notre conscience. Mais, nous appuyant sur notre bonne volonté et sur l'honnête sincérité de nos convictions, nous entrons dans la carrière avec une confiance non dépourvue d'hésitation, il est vrai, mais assez ferme pour nous soutenir. Nous avons l'amour de la vérité et notre désir est de la faire prévaloir. Nous ne prétendons pas à l'infailibilité et jamais la vanité du respect humain ne nous empêchera de reconnaître l'erreur qu'on nous aura signalée dans nos écrits. Dans la défense des principes au triomphe desquels nous attachons le salut public, si nous sommes disposés à être toujours respectueux pour le puissant, nous voulons aussi être l'appui du faible et les défenseurs de l'opprimé.

En polémique nous ne nous occuperons que des questions politiques, laissant à d'autres des sujets qui ne sont ni de notre ressort, ni de notre compétence. Nous sommes libéraux. Sans déguisement et sans arrière-pensée nous combattons le parti conservateur tant qu'il n'aura pas changé de principes, modifié sa tactique, et tant qu'il n'aura pas fait pénitence pour ce que nous croyons être les erreurs criminelles dont il s'est délibérément rendu coupable. Les chefs du parti libéral ont toute notre confiance et garderont le faible appui que nous voulons leur accorder tant qu'ils resteront fidèles à la mission qu'ils se sont donnée. Un coup d'œil sur la politique des dernières années fera, nous l'espérons, connaître et comprendre les raisons sur lesquelles nous appuyons nos convictions. Nous condamnons le parti conservateur et, surtout, les chefs qui le dirigent, parce que, selon nous, ils n'ont jamais eu que des convictions d'une mobilité extrême dont ils s'emparent et se défont selon qu'ils s'inspirent de leurs caprices ou de leurs intérêts personnels. La tromperie érigée en système; les expédients pris pour tactique; la calomnie et l'adulation tour à tour employées pour arriver à leur fin, voilà les moyens dont se sont constamment servis les chefs du parti

conservateur pour régner sur la population abusée. Examinons un peu ce qui s'est passé depuis 1867 dans l'administration de nos affaires fédérales et provinciales et voyons lequel des deux partis s'est montré plus sincère, plus habile, plus économe et plus honnête.

Affaires Fédérales.

Commençons par l'administration des finances du Canada et prenons d'abord la dette et les augmentations qu'elle a subies depuis le 1er juillet 1867, date de l'inauguration du système fédératif que nous avons aujourd'hui. En 1867 (régime conservateur) nous avions une dette apparente de \$93,000,000 et une dette réelle de près de \$76,000,000, parce qu'il faut toujours tenir compte, dans la supputation de la progression de la dette, de l'actif que l'on a en main. Cet actif, en 1867, était évalué à \$17,000,000 en chiffres ronds. Voici un état de l'augmentation de la dette fédérale depuis 1867 jusqu'à 1874 :

Années.	Dette appar.	Dette réelle.
1 juillet 1867...	\$93,046,051	\$75,738,641
" 1868...	96,896,666	75,757,135
" 1869...	112,361,998	75,857,319
" 1870...	115,993,706	78,209,842
" 1871...	115,492,682	77,706,517
" 1872...	122,400,179	82,187,072
" 1873...	130,778,098	99,848,462
" 1874...	141,163,551	108,324,965

Le gouvernement conservateur a donc, dans cet espace de temps, augmenté la dette de \$38,500,000. Les libéraux qui ont régné cinq ans l'ont augmentée dans la proportion qu'indique le tableau suivant :

1 juillet 1875...	151,663,401	116,008,378
" 1876...	161,204,687	124,551,514
" 1877...	174,675,834	133,268,694

Soit une augmentation de \$24,000,000. Dans une seule année le gouvernement Macdonald avait augmenté la dette de \$17,600,000, et la plus forte augmentation annuelle sous le ministère Mackenzie n'a été que de \$8,600,000. L'augmentation de la dette publique sous le gouvernement libéral est considérable, nous le reconnaissons; mais ceux qui en sont responsables, ce sont les conservateurs, car c'est en vertu des lois qu'ils ont fait promulguer que les emprunts de Monsieur Cartwright, ministre des finances dans le gouvernement Mackenzie, ont été négociés. C'est pour continuer et parachever les travaux commencés par les conservateurs eux-mêmes que le gouvernement libéral s'est vu dans la nécessité absolue de faire les emprunts que le parti conservateur lui a toujours reprochés avec ce manque de bonne foi qui caractérise tous ses actes. En effet, lorsque le ministère Mackenzie a pris la direction des affaires, nous avions de commencés des travaux dont le coût se montait à \$96,000,000. Voici la liste de ces obligations que le gouvernement de sir John avait mises sur les épaules du pays :

Canaux.....	\$43,800,000
Chemin de fer intercolonial.....	10,000,000
Chemin de fer du Pacifique.....	30,000,000
Chemin de fer de la N. E. et du N. B.....	2,000,000
Chemin de fer de l'île du Prince Edouard.....	2,500,000
Travaux moindres.....	4,500,000
Améliorations du St Laurent.....	2,500,000
Avances.....	1,000,000
	\$96,000,000

N'oublions pas, non plus, qu'à l'époque de l'avènement des libéraux nous avions à maturité une dette de \$35,000,000. L'augmentation de près de \$25,000,000 sous les libéraux n'a donc rien d'étonnant, puisqu'elle était la suite naturelle de la politique des conservateurs. Les travaux dont nous donnons ci-dessus l'énumération, nous n'en avons jamais contesté l'utilité; seulement, nous nous opposons à l'exécution de la plupart, parce que nos ressources ne nous permettaient pas de les entreprendre, ainsi que le démontre l'état actuel du trésor. Mais les conservateurs qui ont tant reproché au gouvernement

Mackenzie d'avoir augmenté la dette publique, depuis qu'ils sont revenus au pouvoir, se sont-ils abstenus de contracter des emprunts? Si nous consultons les comptes publics en dernier lieu livrés à la publicité, nous constatons que M. Tilley, en décembre 1878, quelques semaines après être arrivé au pouvoir, a contracté, à Londres, un emprunt de \$15,000,000, et en juillet 1879, le même M. Tilley a négocié un nouvel emprunt de \$15,000,000. Ce dernier emprunt apparaitra aux prochains comptes publics, parce qu'il a été contracté après l'expiration du dernier exercice financier. Voilà donc \$30,000,000 d'emprunt en deux ans, contractés par les conservateurs. Mais, plus sincères qu'eux, nous ne dirons pas que la dette a été augmentée de ce montant, car nous savons qu'une dette de \$14,000,000, arrivée à maturité, a été rachetée. Ce qui porte à \$16,000,000 l'augmentation de notre dette en deux ans de régime conservateur. Et ces emprunts de M. Tilley n'ont pas été négociés en vertu de lois promulguées par les libéraux, mais bien autorisés par les actes de législation du gouvernement conservateur avant l'avènement du ministère Mackenzie.

Ce qui est vrai de la dette est aussi vrai des frais annuels de l'administration. Voici un tableau de l'augmentation des dépenses annuelles depuis 1867 :

1867-68.....	\$13,486,092
1868-69.....	14,038,084
1869-70.....	14,345,509
1870-71.....	15,623,081
1871-72.....	17,589,468
1872-73.....	19,174,617
1873-74.....	23,316,316
1874-75.....	23,713,071
1875-76.....	24,488,372
1876-77.....	23,519,301
1877-78.....	23,503,158
1878-79.....	24,455,381
1879-80.....	25,073,396
1880-81.....	25,718,734

Comme on le voit, sous le régime conservateur, de 1867 à 1874, les dépenses annuelles ont toujours augmenté, pendant que sous le gouvernement Mackenzie, de 1874 à 1879, il y a des années où elles ont été diminuées. Il est vrai que, dans les deux premières années du régime libéral, la somme des dépenses générales annuelles a dépassé celle de la dernière année du gouvernement Macdonald; mais cette augmentation était inévitable et ce sont les conservateurs qui en sont responsables, parce que ce sont eux qui nous ont lancés dans la voie des emprunts, et que c'est grâce à eux si on a augmenté la dette publique de façon à ce que l'intérêt et le fonds d'amortissement obèrent tant notre fonds consolidé. En sept ans les conservateurs avaient augmenté les dépenses annuelles de \$9,300,000, soit de 73 pour cent. En cinq ans les libéraux ne les ont augmentées que de \$1,000,000, soit une proportion d'environ 5 pour cent. Et, remarquons que cette augmentation des dépenses sous les libéraux ne s'est faite que sur les items qu'on ne pouvait contrôler, comme l'intérêt de la dette, etc., et qu'en fin de compte ce sont encore les conservateurs qui sont responsables de cette progression, car elle ne s'est effectuée que pour faire face aux obligations auxquelles ils ont soumis le pays. Depuis qu'ils sont revenus au pouvoir, ont-ils diminué les dépenses? Le tableau que nous donnons ci-dessus fait voir qu'ils les ont augmentées. Pour l'année courante elles vont être de \$25,073,396 contre \$24,455,381 dans la dernière année pour laquelle nous voulons bien, par générosité, que les libéraux soient tenus responsables. Et pour l'exercice 1880-81, les estimations additionnelles de M. Tilley les portent à \$25,700,000, le chiffre le plus élevé qu'elles aient encore atteint. Grâce à cette augmentation des dépenses annuelles, au lieu du surplus que M. Tilley nous avait promis nous allons avoir des déficits.

Le gouvernement libéral en a eu et nos adversaires les lui ont

amèrement reprochés. Mais il y a cette différence entre les deux cas. Les conservateurs ont des déficits parce qu'ils augmentent les dépenses et les libéraux parce que, grâce à une crise terrible qu'il n'était au pouvoir de personne d'éviter, le revenu des douanes a considérablement diminué. Pourtant, si John A. Macdonald et Monsieur Tilley avaient bien promis de faire disparaître les déficits et de nous donner des surplus. C'est—disent-ils maintenant—dans ce but qu'ils ont inauguré la politique fiscale que nous avons aujourd'hui.

Ce qui nous amène naturellement à en dire un mot.

La Protection.

Non seulement nous n'avons pas foi en la vertu de la protection, mais nous croyons que les ministres conservateurs et leurs partisans les plus éminents n'y croient pas non plus. L'homme dont nos adversaires vénèrent le plus la mémoire, sir George E. Cartier, y était résolument opposé. Voici ce qu'il disait dans un banquet à Québec :

Les industriels demandent des droits protecteurs, s'écriait M. Cartier, cela est absurde.... Avec la protection poussée trop loin, vous tuez votre commerce extérieur, comme cela est arrivé aux Américains (!) et il nous faut avoir recours aux taxes directes. Nous ne ferons pas une telle folie. Nous avons adopté la politique d'imposer un droit fiscal, et non un droit protecteur.... On demande un tarif protecteur. Mais lorsque vous protégez les manufactures, vous limitez la vente de vos produits à vos nationaux. Si les Etats-Unis exportent pas davantage, c'est que la protection élève trop haut les prix des effets.

Ces paroles sont prises de l'Opinion Publique du 8 janvier 1871, à la rédaction de laquelle M. Mousseau présidait. Il n'a pas protesté. Sir John A. Macdonald a toujours condamné ce système avant 1875; M. Tupper l'a dénoncé en plein parlement et M. Thomas White l'a ridiculisé de toutes les manières. Le système protecteur est la négation même de la science économique. Il ne se soutient par aucune espèce de raisonnement. C'est la méthode empirique substituée à la science. C'est l'exploitation de la masse des consommateurs pour l'enrichissement de quelques industriels déjà millionnaires. C'est la paralysie du commerce; la ruine de la marine; l'épuisement des ressources de l'agriculture; la nullification des bons effets à attendre des dépenses faites par tout pays qui améliore ses voies de communication par eau et par terre; c'est le repoussement de la civilisation et le retour aux siècles de barbarie. Et de tous les penseurs qui ont approfondi les problèmes de l'économie politique, il n'est pas un seul homme sérieux qui n'ait été libre-échangiste. Fériles en expédients, les chefs conservateurs à qui les convictions sincères pèsent fort peu, ont vu dans la crise qui a éclaté simultanément en 1874 en Amérique et en Europe—crise dont le Canada a été malheureusement victime comme les autres pays—une espérance pour leur ambition. Les populations qui souffrent sont toujours mécontentes de leurs gouvernements, quelque parfaits qu'ils puissent être. Cette disposition du populaire a inspiré aux hommes aujourd'hui au pouvoir l'idée d'exploiter la crédulité publique et la souffrance générale. De là vient la volte-face du parti conservateur et la chute du ministère Mackenzie. Et quel a été le résultat de la politique de réaction qu'ils ont inaugurée en prenant les rênes de l'administration? L'aggravation de la misère publique; la diminution du revenu; l'aneantissement de nos institutions financières; la progression du mouvement d'émigration; la diminution de la valeur des produits du sol et l'augmentation des prix de tous les objets nécessaires à l'existence. Tout cela

avait été prédit par les libéraux Et ce qui est arrivé devait nécessairement arriver. Autrement l'économie politique aurait été une chimère; cette science économique presque passée à l'état de science exacte, grâce aux progrès étonnants que lui ont fait faire les économistes de notre temps, aurait été une absurdité. On nous cite et on nous a cité l'exemple des Etats-Unis qui ont prospéré sous l'opération d'un tarif à haute pression; mais, si on y réfléchit tant soit peu, on verra que les Etats-Unis doivent la prospérité factice ou réelle dont ils jouissent, non à la protection, mais à la force de leur tempérament, à l'excellence de leurs institutions politiques, à la prodigieuse fertilité de leur sol et à la richesse de leurs mines. Tous les économistes sont d'accord pour dire que si les Etats-Unis eussent été libre-échangistes ils formeraient aujourd'hui la nation commerciale et industrielle la plus puissante du globe, et leur marine dominerait toutes les mers. Au lieu de cela, comparées à la population et aux richesses naturelles du pays, leurs exportations ne comptent pour rien, et malgré la hauteur des barrières douanières qu'ils ont élevées sur leurs frontières, ils sont obligés d'aller à l'étranger chercher des effets qu'ils pourraient eux-mêmes produire à meilleur marché s'ils étaient dans les conditions économiques naturelles.

Pour le Canada, dont le sol et le climat, quoiqu'on en dise, ne valent pas ceux des Etats-Unis, l'épreuve de la protection nous sera fatale si nous n'y mettons à temps un terme à l'opération d'un système si fécond en désastres.

Le chemin de fer du Pacifique.

De toutes les fautes commises par le gouvernement conservateur qui est tombé en 1873, l'admission de la Colombie Britannique dans la Confédération, à la condition pour nous de construire un chemin de fer qui traverserait le continent, est certainement, au point de vue administratif, la plus colossale. Aussi, n'hésitons-nous aucunement à accepter en entier l'opinion émise par le chef du parti libéral lorsque, dans le plus puissant discours dont fasse mention nos fastes parlementaires, il a proposé, en amendement aux résolutions de M. Tupper, d'abandonner, au moins pour le moment, la construction de la partie du chemin qui doit traverser la Colombie. Quoiqu'on dise dans certains quartiers, le parti libéral n'a pas fait de volte-face sur la question du chemin de fer du Pacifique. La politique de l'hon. M. Mackenzie, comme celle du parti libéral, était de ne construire cette immense voie ferrée qu'en autant que les ressources du pays le permettraient sans augmenter le fardeau des impôts déjà si lourd qui pèse sur nos épaules. En 1871 le gouvernement conservateur n'était pas sûr de pouvoir se maintenir au pouvoir. La majorité parlementaire menaçait de l'abandonner et la majorité des électeurs lui était évidemment hostile. Sir J. A. Macdonald, à qui les expédients n'ont jamais fait défaut, voulut augmenter dans la Chambre le nombre de ses partisans et il projeta l'annexion de la Colombie à qui il se proposait d'accorder une représentation qui, eu égard au chiffre de sa population, décuplerait celle de toutes les autres parties du Dominion. Pour être certain de la fidélité des nouveaux députés il ne lésina pas avec la nouvelle province. Alors qu'elle ne demandait qu'un chemin carrossable pour la mettre en communication avec les parties orientales et méridionales de la Confédération, il promit un chemin de fer qui serait construit dans l'espace de dix ans et sur le parcours duquel les explorations nécessaires seraient faites en deux ans à partir du 1 juillet 1871. Le cinq novembre 1873 le gouvernement conservateur disparaissait emporté par le scandale du Pacifique, dont nous voulons

nous abstenir de parler. Quatre mois étaient écoulés depuis le jour où devaient être terminées toutes les explorations sur la voie à suivre et il n'y avait pas encore un seul mille de localisé, bien qu'une couple de millions eussent été dépensés. M. Mackenzie, se voyant dans l'obligation de remplir les engagements solennels pris par son prédécesseur et dans l'impossibilité de le faire, offrit à la Colombie un certain arrangement, dans les détails duquel nous ne pouvons entrer, afin d'obtenir du délai pour faire faire les explorations et voir quelle était la portée réelle des obligations auxquelles le gouvernement conservateur nous avait si légèrement soumis. Les négociations n'aboutirent à aucun résultat appréciable, et M. Mackenzie lié par le contrat de sir John avec la Colombie entreprit de faire tout ce qu'il était en son pouvoir d'exécuter pour sauver l'honneur du pays. Les explorations furent poussées avec une rapidité étonnante entre la tête du lac Supérieur et les Montagnes Rocheuses. Dans la Colombie Anglaise seule onze lignes différentes furent explorées pour trouver, dans cet océan de montagnes, un passage économiquement praticable pour la voie à construire. Lors de la chute du gouvernement Mackenzie des contrats étaient donnés pour la construction de plusieurs parties de la ligne qui traversent les plaines, et des soumissions avaient été demandées pour la construction de la partie du chemin qui se trouve entre Yale et Kamloops dans la Colombie. Mais ces soumissions n'étaient demandées que comme épreuve pour voir si le coût des travaux correspondrait aux estimations faites par les ingénieurs. Ce que veulent le parti libéral et Monsieur Blake, maintenant, c'est l'abandon temporaire de cette partie de la ligne qui traverse la Colombie. L'opposition est bien d'avis de construire le chemin jusqu'à Edmonton, au cœur des vastes et fertiles territoires qu'il nous faut coloniser, mais elle déclare impraticable la construction immédiate du chemin dans la Colombie, pour la bonne raison que nos ressources ne nous permettent pas d'entreprendre une pareille œuvre et qu'à l'impossible nul n'est tenu. La réalisation du projet du gouvernement actuel entraîne le pays dans une voie de dépenses et d'emprunts qui va augmenter considérablement le fardeau des taxes, et le parlement, à maintes reprises, que la majorité fut conservatrice ou libérale, a déclaré que le chemin de fer du Pacifique ne serait construit que si nos ressources nous le permettaient sans augmenter la somme des impôts. A la session de 1876 un vote de 149 contre 10 a déclaré que le chemin de fer du Pacifique ne serait pas construit si pour cela il fallait augmenter les taxes. Dans la majorité on voyait MM. Langevin, Masson, Bowell, Pope, Blanchet, Caron et une foule d'autres conservateurs qui viennent de voter pour que le chemin soit construit en entier et que les taxes soient augmentées. On nous objecte qu'à la session de 1879 le parlement s'est prononcé pour la construction de tout le chemin, mais c'est parce que les ministres avaient promis d'obtenir des secours de l'Angleterre; et l'on sait que la mission du gouvernement auprès des autorités impériales a complètement failli. \$15,000,000 ont déjà été dépensés sur le chemin. Le gouvernement du jour entreprend de dépenser \$10,000,000 par année pendant deux ans et \$5,000,000 pendant huit ans, soit un total de \$75,000,000 sans compter la partie qui devra relier Fort William au lac Nipissingue. La dépense que veut nous exempter M. Blake est celle de \$38,000,000 dans la Colombie Anglaise. Ces 38 millions exigent de nous un intérêt de \$1,735,000 et une fois la ligne équipée dans cette partie les frais d'exploitation se monteront à \$1,182,000. Il faut être follement extravagant pour croire

que le trafic qui s'y fera pourra payer les frais d'exploitation et cet intérêt. Sans compter que pendant la construction de la voie il nous faudra payer un intérêt considérable sur les millions dépensés et qui formeront un capital complètement improductif. Ajoutons à cela les 256 milles de chemin à faire entre Edmonton et les Montagnes Rocheuses, et que M. Blake place dans la partie occidentale du chemin, et qui exigeraient une dépense de \$9,400,000. En supposant que la partie qui traverse la Colombie ne coûterait que \$36,000,000, comme quelques-uns le soutiennent, voilà toujours une dépense de \$45,400,000 que le parti libéral veut exempter au pays et sur laquelle nous paierons comme intérêt la somme des taxes dont le gouvernement conservateur va nous surcharger. Voilà, dans toute la brièveté et la précision qu'il nous a été possible d'y mettre, les opinions que nous entretenons sur la situation des affaires du Canada en général. Nous remettons au prochain numéro, qui sortira dans quinze jours, l'examen des affaires de notre province. C'est notre intention de discuter d'une manière spéciale chacun des points que nous avons touchés aujourd'hui et les questions nouvelles qui pourront se soulever par la suite. Nous procéderons toujours avec modération, car nous entendons professer une souveraine révérence pour les opinions de ceux avec qui nous devons nécessairement différer. Notre respect sera le même pour les sentiments qui pourront paraître manquer de sincérité, car il ne nous appartient de sonder le cœur ni les reins de personne. A tous nos confrères, adversaires comme amis, nous présentons cordialement la main, espérant que les polémiques qui s'élèveront entre nous se feront toujours sur le ton de la courtoisie, du respect et de la dignité.

ERNEST TREMBLAY,
A. E. POIRIER.

Cette pauvre Province de Québec.

Vous en souvenez-vous des lamentationsexhalées par cette bonne presse conservatrice à l'époque où M. Mackenzie et les libéraux conduisaient les affaires du pays? Ciel! quels mauvais traitements nous endurions alors, s'il y a une parcelle de vérité dans les interminables jérémiades qui ont si fréquemment retenti à nos oreilles. On disait chaque jour: Ah! Mackenzie, c'est un ennemi des Canadiens-français! Tant que MacKenzie sera au pouvoir, il n'y aura rien pour la province de Québec.

Depuis, M. Mackenzie et ses collègues ont été précipités dans les régions de l'opposition et un gouvernement conservateur, un gouvernement qui devrait être l'ami de la province de Québec, celui-là, s'est chargé des destinées de nos compatriotes.

Eh! bien, cette administration dévouée aux intérêts des Canadiens-français, qu'a-t-elle fait pour la province de Québec, si chère à son cœur? Nous serons brefs et nous nous contenterons de vous citer la liste des travaux qui ont été refusés à la province de Québec pendant la dernière session.

M. Montplaisir demande le creusement de la rivière St Maurice et le gouvernement des amis de la province de Québec répond: Non.

M. Bergeron demande l'élargissement du canal de Beauharnois et le gouvernement répond: Non.

M. Gigault demande des explo-

rations sur la rivière Yamaska et le gouvernement répond: Non.

M. Mergens demande la construction du canal des Cèdres et le gouvernement répond: Non.

M. Verlée demande une subvention pour le chemin de fer du lac St Jean et le gouvernement répond: Non.

M. Casgrain demande la construction d'une gare à Elgin, dans le comté de L'Islet, et le gouvernement répond: Non.

M. Landry demande également la construction de gares à St François et à St Pierre et le gouvernement répond: Non.

M. Bourbeau demande des pamphlets pour faire connaître nos mines et le gouvernement répond: Non.

M. Hurteau demande le creusement de la rivière L'Assomption et le gouvernement répond: Non.

M. Bourbeau demande des brochures pour apprendre aux cultivateurs à améliorer leur mode de cultiver le tabac et le gouvernement répond: Non.

M. Bergeron demande la construction d'une digue entre Lachine et Caughnawaga pour favoriser la navigation d'hiver et le gouvernement répond: Non.

M. Bourbeau demande des brochures pour engager les cultivateurs à améliorer leur système d'agriculture et le gouvernement répond: Non.

Une députation de Montréal se rend auprès de M. Langevin, ministre des Travaux Publics dans ce gouvernement toujours si attaché aux Canadiens-français, et demande que l'on prenne des mesures pour améliorer la navigation du St Laurent et le commerce de Montréal. Cette fois encore le gouvernement refuse et répond: Non.

Non, non, jamais rien pour Québec; rien pour la province des Canadiens-français.

Le gouvernement actuel est en effet si injuste pour nous que sir Charles Tupper, ministre des chemins de fer, est plus énergiquement réproché des conservateurs que des libéraux, car il ne veut accorder aucun contrat à des Canadiens-français.

Le mauvais vouloir des ministres d'Ottawa, leurs injustices à l'égard de notre province sont aujourd'hui si évidentes que M. Coursoi, député conservateur de Montréal-Est, a dû se lever dans la Chambre pour reprocher à M. Bowell de n'avoir pas promu un employé des douanes, M. Fautoux, uniquement parce qu'il est canadien français. Cependant M. Fautoux a 17 ans de service dans son département.

Nous ne voulons aucunement soulever les préjugés de race; mais nous invitons les gens impartiaux à se prononcer, après des faits comme ceux que nous avons exposés, sur la profondeur de l'amitié que les conservateurs d'Ottawa manifestent pour cette pauvre province de Québec.

Le chemin de fer de la province.

Le chemin de fer Q. M. O. et O. est actuellement sous le contrôle du gouvernement conservateur de Québec, qui en confie l'administration aux personnes suivantes:

WALTER SHANLY, commissaire général;
Ls ADELARD SENEAL, surintendant général;

A. L. LIGHT, ingénieur;
C. A. SCOTT, assistant surintendant;
J. T. PRINCE, "
J. BTE LABELLE, agent des passagers;
GEO. A. GOVIN, assistant surintendant;
W. E. BLUMHART, approvisionneur général;
A. DAVIS, inspecteur des machines;
C. A. STARKE, agent du fret;
F. A. TOUPIN, inspecteur des bois.

Tous ces employés, à part M. P. E. Peterson, ingénieur, et M. O. Labelle, inspecteur du département des ingénieurs!!

Pour administrer le même chemin et faire la même besogne, il y avait, du temps des libéraux, du temps de M. Joly:

M. C. A. SCOTT, surintendant de la section Ouest;
M. J. T. PRINCE, surintendant de la section Est;
M. C. A. STARKE, agent du fret.

Où sont les gens, conservateurs ou libéraux, qu'on reconnaît être des hommes de bon sens, qui n'admettront pas que M. Chapleau et son gouvernement dissipent l'argent de la province quand ils emploient onze surintendants au lieu de trois, qui ont toujours expédié l'ouvrage à la satisfaction du public?

La lutte à L'Assomption.

Dans quelques jours le florissant et pittoresque comté de L'Assomption sera en pleine effervescence politique. Il s'agit de remplacer à la Législature locale M. Onulph Pelletier qui a laissé d'excellents souvenirs. Le candidat conservateur est M. le notaire Marion, de St Paul L'Ermitte. Les libéraux ont confié leur drapeau à M. Gauthier, maire de St Lin. Cet honnête et intelligent citoyen a toutes nos sympathies et nous faisons des vœux pour son succès. Triomphera-t-il? nous n'en avons aucun doute, si l'électorat si éclairé de L'Assomption est disposé à condamner la malheureuse législation de MM. Angers, DeBoucherville et Chapleau, le bill des taxes de 1878 qui doit être ressuscité cette année, les illégalités du Conseil Législatif, la révocation de M. Letellier et les malversations journalières qui se commettent dans l'administration du chemin de fer à onze têtes.

Il faut dire: Pas de taxes, pas d'emprunt, pas de M. Marion!

A nos confrères et a nos lecteurs.

Remerciements sincères et franche poignée de main à ceux de nos confrères qui ont bien voulu échanger (par anticipation) avec nous depuis une dizaine de jours. Nous prions les autres de nous faire la même gracieuseté aussi tôt que possible.

Nous formons des vœux pour la félicité de nos lecteurs et nous les prions de voir d'un œil indulgent les négligences et les imperfections qui entachent inévitablement le numéro-prospectus d'un journal. On serait certainement injuste, si, au lieu de nous absoudre, on nous jugeait à la hâte sans tenir compte des mille difficultés qui ont entouré la naissance du PEUPLE, comme celle de ses aînés.

Le "Peuple" et la "Patrie."

Nous désirons qu'il soit bien compris que le PEUPLE ne sera pas l'édition hebdomadaire de la Patrie. Nous avons choisi pour imprimerie l'établissement de notre confrère libéral, et nous travaillerons dans la faible mesure de nos forces à répandre les idées du parti qui a notre sincère adhésion; mais le PEUPLE et la Patrie, tout en étant deux institutions amies, seront distinctes l'une de l'autre.

Aux Canadiens des Etats-Unis.

Un des rédacteurs du PEUPLE visitera prochainement les principales villes de la Nouvelle Angleterre pour recueillir des abonnements. Comme notre journal contiendra fréquemment des études sur les questions de repatriement, d'émigration, nous espérons que nos compatriotes établis au-delà de la ligne 45^{me} nous accorderont une part libérale de l'encouragement qu'ils dispensent aux feuilles canadiennes. Nous parlerons souvent à nos frères exilés de la patrie absente, de ses beautés toujours nouvelles et des exploits patriotiques dont elle a été le théâtre.

NOTES POLITIQUES.

Sa Grandeur Monseigneur Laflèche, Evêque de Trois-Rivières, a prononcé il y a une quinzaine de jours un de ces sermons pratiques qui ont valu au vénérable prélat la belle réputation d'intelligence dont il jouit. Vous vous plaignez de la misère qui règne dans le pays, dit l'éloquent prédicateur à ses ouailles; vous déplorez la stagnation des affaires et personne ne semble voir ou recommander le seul remède à tant de maux. Ouvriers appauvris, industriels et princes du commerce, il n'y a qu'une chose qui puisse sauver notre population: c'est l'économie bien entendue. Que chacun s'habille avec des étoffes et des toiles fabriquées au Canada; que tous les désœuvrés des villes aillent s'établir sur nos terres incultes et avant longtemps cette bienfaisante colonisation aura amené dans nos foyers la prospérité qui s'obstine à n'y pas paraître.

— D'après un rapport qui établit le nombre de personnes des différentes provinces de la Confédération occupant des positions dans les départements à Ottawa, on constate que sur 452 employés, 240 viennent de l'Ontario, 145 de la province de Québec, 24 de la Nouvelle-Ecosse, 38 du Nouveau Brunswick, 3 de l'île du Prince-Edouard et 2 du Manitoba.

Nous avons appris avec un vif regret la mort de M. Onulph Pelletier, député du comté de L'Assomption à l'Assemblée Législative. M. Pelletier est décédé lundi, le 10 du courant.

Le Provincial dit:

"La Minerve ose encore reprocher à M. Turcotte d'avoir voté pour lui-même comme Orateur; il faut qu'elle ignore bien profondément ce qui vient de se passer à Québec. Est-ce que M. Brousseau, le saint M. Brousseau, n'a pas été porté à la mairie par sa propre voix? Néanmoins toute la presse conservatrice l'a félicité à qui mieux mieux. Si c'était un crime chez M. Turcotte, comment donc qualifier la conduite du propriétaire du Courrier du Canada?"

A quand le choix d'un Recorder à Montréal? Et la nomination d'un successeur à M. Lemaire, conseiller législatif, est-elle réellement faite, M. M. du cabinet de Québec?

Si notre curiosité est trop légitime, ne répondez pas pendant l'élection de L'Assomption.

Nous nous ferons un devoir de parler prochainement de l'Hon. Letellier, que le gouvernement d'Ottawa a révoqué de sa position de lieutenant-gouverneur de la province de Québec pour avoir accompli un acte politique approuvé par toutes les autorités constitutionnelles, le gouverneur général et les autorités impériales, et par-dessus tout, par les véritables juges de nos lieutenants gouverneurs les électeurs de la province de Québec.

FEUILLETON.

MARGOT.

I

Dans une grande et gothique maison, rue du Perche-au-Marais, habitait, en 1804, une vieille dame connue et aimée de tout le quartier; elle s'appelait Mme Doradour. C'était une femme du temps passé, non pas de la cour, mais de la bonne bourgeoisie, riche, dévote, gaie et charitable. Elle menait une vie très-retirée; sa seule occupation était de faire l'aumône et de jouer au bouton avec ses voisins. On dînait chez elle à deux heures, on soupait à neuf. Elle ne sortait guère que pour aller à l'église et faire quelquefois, en revenant, un tour à la place Royale. Bref, elle avait conservé les mœurs et à peu près le costume de son temps, ne se souciant que médiocrement du nôtre, lisant ses heures plutôt que les journaux, laissant le monde aller son train, et ne pensant qu'à mourir en paix.

Comme elle était causeuse et même un peu bavarde, elle avait toujours eu, depuis vingt ans qu'elle était veuve, une demoiselle de compagnie. Cette demoiselle, qui ne la quittait jamais, était devenue pour elle une amie. On les voyait sans cesse toutes deux ensemble, à la messe, à la promenade, au coin du feu. Mlle Ursule tenait les clefs de la cave, des armoires, et même du secrétaire. C'était une grande fille sèche, à tournure masculine, parlant du bout des lèvres, fort impérieuse et passablement acariâtre. Mme Doradour, qui n'était pas grande, se suspendait en habillant au bras de cette vilaine créature, l'appelait sa toute bonne, et se laissait mener à la lisière. Elle témoignait à sa favorite une confiance aveugle; elle lui avait assuré d'avance une large part dans son testament. Mlle Ursule ne l'ignorait pas; aussi faisait-elle profession d'aimer sa maîtresse plus qu'elle-même, et n'en parlait-elle que les yeux au ciel avec des soupirs de reconnaissance.

Il va sans dire que Mlle Ursule était la véritable maîtresse au logis. Pendant que Mme Doradour, enfoncée dans sa chaise longue, tricotait dans un coin de son salon, Mlle Ursule, affublée de ses clefs, traversait majestueusement les corridors, tapait les portes, payait les marchands et faisait damner les domestiques; mais dès qu'il était l'heure de dîner, et dès que la compagnie arrivait, elle apparaissait avec timidité, dans un vêtement foncé et modeste; elle saluait avec componction, savait se tenir à l'écart et abdiquer en apparence. A l'église personne ne priait plus dévotement qu'elle et ne baissait les yeux plus bas; il arrivait à Mme Doradour, dont la piété était sincère, de s'endormir au milieu d'un sermon: Mlle Ursule lui poussait le coude, et le prédicateur lui en savait gré. Mme Doradour avait des fermiers, des locataires, des gens d'affaires; Mlle Ursule vérifiait leurs comptes, et en matière de chicane elle se montrait incomparable. Il n'y avait pas, grâce à elle, un grain de poussière dans la maison; tout

était propre, net, frotté, brossé, les meubles en ordre, le linge blanc, la vaisselle luisante, les pendules réglées; tout cela était nécessaire à la gouvernante pour qu'elle pût gronder à son aise et régner dans toute sa gloire.

Mme Doradour ne se dissimulait pas, à proprement parler, les défauts de sa bonne amie, mais elle n'avait su de sa vie distinguer en ce monde que le bien. Le mal ne lui semblait jamais clair; elle l'endurait sans le comprendre. L'habitude, d'ailleurs, pouvait tout sur elle, il y avait vingt ans que Mlle Ursule lui donnait le bras et qu'elles prenaient le matin leur café ensemble. Quand sa protégée criait trop fort, Mme Doradour quittait son tricot, levait la tête et demandait de sa petite voix flûtée: "Qu'est-ce donc, ma toute bonne?" Mais la toute bonne ne daignait pas toujours répondre, ou, si elle entraînait en explication, elle s'y prenait de telle sorte que Mme Doradour revenait à son tricot en fredonnant un petit air, pour ne pas en entendre davantage.

Il fut reconnu tout à coup, après une si longue confiance, que Mlle Ursule trompait tout le monde, à commencer par sa maîtresse; non-seulement elle se faisait un revenu sur les dépenses qu'elle dirigeait, mais elle s'appropriait, par anticipation sur le testament, des hardes, du linge et jusqu'à des bijoux. Comme l'impunité l'enhardit, elle en était enfin venue jusqu'à dérober un écrin de diamants, dont, il est vrai, Mme Doradour ne faisait aucun usage, mais qu'elle gardait avec respect dans un tiroir depuis un temps immémorial, en souvenir de ses appas perdus. Mme Doradour ne voulut point livrer aux tribunaux une femme qu'elle avait aimée; elle se borna à la renvoyer de chez elle, et refusa de la voir une dernière fois; mais elle se trouva subitement dans une solitude si cruelle, qu'elle versa les larmes les plus amères. Malgré sa piété, elle ne put s'empêcher de maudire l'instabilité des choses d'ici-bas, et les impitoyables caprices du hasard, qui ne respecte pas même une vieille et douce erreur.

Un de ses bons voisins, nommé M. Després, étant venu la voir pour la consoler, elle lui demanda conseil.

"Que vais-je devenir à présent?" lui dit-elle. Je ne puis vivre seule; où trouverai-je une nouvelle amie? Celle que je viens de perdre m'a été si chère et je m'y étais si habituée, que, malgré la triste façon dont elle m'en a récompensé, j'en suis au regret de ne l'avoir plus; qui me répondra d'une autre? Quelle confiance pourrais-je maintenant avoir pour une inconnue?"

—Le malheur qui vous est arrivé, répondit M. Després, serait à jamais déplorable s'il faisait douter de la vertu d'une âme telle que la vôtre. Il y a dans ce monde des misérables et beaucoup d'hypocrites, mais il y a aussi d'honnêtes gens. Prenez une autre demoiselle de compagnie, non pas à la légère, mais sans y apporter non plus trop de scrupule. Votre confiance a été trompée une fois; c'est une raison pour qu'elle ne le soit pas une seconde.

—Je crois que vous dites vrai,

répliqua Mme Doradour; mais je suis bien triste et bien embarrassée. Je ne connais pas une âme à Paris; ne pourriez-vous me rendre le service de prendre quelques informations et de me trouver une honnête fille qui serait bien traitée ici, et qui servirait du moins à me donner le bras pour aller à Saint-François d'Assise?"

M. Després, en sa qualité d'habitant du Marais, n'était ni fort ingambe ni fort répandu. Il se mit cependant en quête, et, quelques jours après, Mme Doradour eut une nouvelle demoiselle, à laquelle, au bout de deux mois, elle avait donné toute son amitié, car elle était aussi légère qu'elle était bonne. Mais il fallut, au bout de deux ou trois mois, mettre la nouvelle venue à la porte, non comme malhonnête, mais comme peu honnête. Ce fut pour Mme Doradour un second sujet de chagrin. Elle voulut faire un nouveau choix; elle eut recours à tout le voisinage, s'adressa même aux *Petites Affiches*, et ne fut pas plus heureuse.

Le découragement la prit; on vit alors cette bonne dame s'appuyer sur une canne et se rendre seule à l'église; elle avait résolu, disait-elle, d'achever ses jours sans l'aide de personne, et elle s'efforçait en public de porter gaïement sa tristesse et ses années; mais ses jambes tremblaient en montant l'escalier, car elle avait soixante-quinze ans; on la trouvait le soir auprès du feu, les mains jointes et la tête basse; elle ne pouvait supporter la solitude; sa santé, déjà faible, s'altéra bientôt; elle tombait peu à peu dans la mélancolie.

Elle avait un fils unique nommé Gaston, qui avait embrassé de bonne heure la carrière des armes, et qui en ce moment était en garnison. Elle lui écrivait pour lui conter sa peine et pour le prier de venir à son secours dans l'ennui où elle se trouvait. Gaston aimait tendrement sa mère: il demanda un congé et l'obtint; mais le lieu de sa garnison était, par malheur, la ville de Strasbourg, où se trouvent, comme on sait, en grande abondance les plus jolies grisettes de France. On ne voit que là de ces brunes allemandes, pleines à la fois de langueur germanique et de la vivacité française. Gaston était dans les bonnes grâces de deux jolies marchandes de tabac, qui ne voulurent pas le laisser s'en aller; il tenta vainement de les persuader, il alla même jusqu'à leur montrer la lettre de sa mère; elles lui donnèrent tant de mauvaises raisons, qu'il s'en laissa convaincre, et retarda de jour en jour son départ.

Mme Doradour, pendant ce temps-là, tomba sérieusement malade. Elle était née si gaie, et le chagrin lui était si peu naturel, qu'il ne pouvait être pour elle qu'une maladie. Les médecins n'y savaient que faire. "Laissez-moi, disait-elle, je veux mourir seule. Puisque tout ce que j'ai mais m'a abandonnée, pourquoi tiendrais-je à un reste de vie auquel personne ne s'intéresse?"

La plus profonde tristesse régnait dans la maison, en même temps le plus grand désordre. Les domestiques, voyant leur maîtresse moribonde, et sachant son testament fait, commençaient à la négliger. L'appartement, jadis

si bien entretenu, les meubles si bien rangés étaient couverts de poussière. "O ma chère Ursule, s'écriait Mme Doradour, ma toute bonne, où êtes-vous? Vous me chasseriez ces marauds-là!"

Un jour qu'elle était au plus mal, on la vit avec étonnement se redresser tout à coup sur son séant, écarter ses rideaux et mettre ses lunettes. Elle tenait à la main une lettre qu'on venait de lui apporter et qu'elle déplia avec grand soin. Au haut de la feuille était une belle vignette représentant le temple de l'Amitié avec un autel au milieu et deux cœurs enflammés sur l'autel. La lettre était écrite en grosse bâtarde, les mots parfaitement alignés, avec de grands traits de plume aux queues des majuscules. C'était un compliment de bonne année à peu près conçu en ces termes: "Madame et chère marraine,

"C'est pour vous la souhaiter bonne et heureuse que je prends la plume pour toute la famille, étant la seule qui sache écrire chez nous. Papa, maman et mes frères vous la souhaitent de même. Nous avons appris que vous étiez malade, et nous prions Dieu qu'il vous conserve, ce qui arrivera sûrement. Je prends la liberté de vous envoyer ci-jointes des rillettes, et je suis avec bien du respect et de l'attachement,

"Votre filleule et servante,

"MARGUERITE PIÉDELEU."

Après avoir lu cette lettre, Mme Doradour la mit sous son chevet; elle fit aussitôt appeler M. Després, et elle lui dicta sa réponse. Personne, dans la maison, n'en eut connaissance; mais, dès que cette réponse fut partie, la mala-

II

de se montra plus tranquille, et peu de jours après on la trouva aussi gaie et aussi bien portante qu'elle l'avait jamais été.

Le bonhomme Piédeleu était Beauceron, c'est-à-dire natif de la Beauce, où il avait passé sa vie et où il comptait bien mourir. C'était un vieux et honnête fermier de la terre de la Honville, près de Chartres, terre qui appartenait à Mme Doradour. Il n'avait vu de ses jours ni une forêt ni une montagne, car il n'avait jamais quitté sa ferme que pour aller à la ville ou aux environs, et la Beauce, comme on sait, n'est qu'une plaine. Il avait vu, il est vrai, une rivière, l'Eure, qui coulait près de sa maison. Pour ce qui est de la mer, il y croyait comme au paradis, c'est-à-dire qu'il pensait qu'il fallait y aller voir; aussi ne trouvait-il en ce monde que trois choses dignes d'admiration, le clocher de Chartres, une belle fille et un beau champ de blé. Son érudition se bornait à savoir qu'il fait chaud en été, froid en hiver, et le prix des grains au dernier marché. Mais quand, par le soleil de midi, à l'heure où les laboureurs se reposent, le bonhomme sortait de la basse-cour pour dire bonjour à ses moissons, il faisait bon voir sa haute taille et ses larges épaules se dessiner sur l'horizon. Il semblait alors que les blés se tins-

les tranches de pain et de fromage. Les bœufs rumaient en bonne contenance, les chevaux se redressaient sous la main du maître qui frappait leur croupe rebondie. "Notre pays est le grenier de la France," disait quelquefois le bonhomme; puis il penchait la tête en marchant, regardait ses sillons bien alignés, et se perdait dans cette contemplation.

Mme Piédeleu, sa femme, lui avait donné neuf enfants, dont huit garçons, et, si tous les huit n'avaient pas six pieds de haut, il ne s'en fallait guère. Il est vrai que c'était la taille du bonhomme, et la mère avait ses cinq pieds six pouces; c'était la plus belle femme du pays. Les huit garçons, forts comme des taureaux, terreur et admiration du village, obéissaient en esclaves à leur père. Ils étaient, pour ainsi dire, les premiers et les plus zélés de ses domestiques, faisant tour à tour le métier de charretiers de laboureurs, de batteurs en grange. C'était un beau spectacle que ces huit gaillards, soit qu'on les vit, les manches retroussées, la fourche au poing, dresser une meule, soit qu'on les rencontrât le dimanche allant à la messe bras dessus bras dessous, leur père marchant à leur tête; soit enfin que le soir, après le travail, on les vit, assis autour de la longue table de la cuisine, deviser en mangeant la soupe, et choquer en trinquant leurs grands gobelets d'étain.

Au milieu de cette famille de géants était venue au monde une petite créature, pleine de santé, mais toute mignonne; c'était la neuvième enfant de Mme Piédeleu, Marguerite, qu'on appelait Margot. Sa tête ne venait pas au coude de ses frères, et, quand son père l'embrassait, il ne manquait jamais de l'enlever de terre et de la poser sur la table. La petite Margot n'avait pas seize ans; son nez retroussé, sa bouche bien fendue, bien garnie et toujours riante, son teint doré par le soleil, ses bras potelés, sa taille rondelette, lui donnaient l'air de la gaieté même; aussi faisait-elle la joie de la famille. Assise au milieu de ses frères, elle brillait et réjouissait la vue, comme un bluet dans un bouquet de blé. "Je ne sais, ma foi, disait le bonhomme, comment ma femme s'y est prise pour me faire cet enfant-là: c'est un cadeau de la Providence; mais toujours est-il que ce brin de fillette me fera rire toute ma vie."

Margot dirigeait le ménage; la mère Piédeleu, bien qu'elle fût encore verte, lui en avait laissé le soin, afin de l'habituer de bonne heure à l'ordre et à l'économie. Margot serrait le linge et le vin, avait la haute main sur la vaisselle, qu'elle ne daignait pas laver; mais elle mettait le couvert, versait à boire et chantait la chanson au dessert. Les servantes de la maison ne l'appelaient que Mlle Marguerite, car elle avait un certain quant-à-soi. Du reste, comme disent les bonnes gens, elle était sage comme une image. Je ne veux pas dire qu'elle ne fût pas coquette; elle était jeune, jolie et fille d'Eve. Mais il ne fallait pas qu'un garçon, même des plus huppés de l'endroit, s'avisât de lui serrer la taille trop fort; il ne s'en serait pas bien trouvé; le fils d'un

fermier, nommé Jarry, qui était ce qu'on appelle un *mauvais gas*, l'ayant embrassée un jour à la danse, avait été payé d'un bon soufflet.

M. le curé professait pour Margot la plus haute estime. Quand il avait un exemple à citer, c'était elle qu'il choisissait. Il lui fit même un jour l'honneur de parler d'elle en plein sermon, et de la donner pour modèle à ses ouailles. Si le progrès des lumières, comme on dit, n'avait pas fait supprimer les rosières, cette vieille et honnête coutume de nos aïeux, Margot eût porté les roses blanches, ce qui eût mieux valu qu'un sermon; mais ces messieurs de 89 ont supprimé bien autre chose. Margot savait coudre et même broder; son père avait voulu, en outre, qu'elle sût lire et écrire, et qu'elle apprit l'orthographe, un peu de grammaire et de géographie. Une religieuse carmélite s'était chargée de son éducation. Aussi Margot était-elle l'oracle de l'endroit; dès qu'elle ouvrait la bouche, les paysans s'ébahissaient. Elle leur disait que la terre était ronde, et ils l'en croyaient sur parole. On faisait cercle autour d'elle, le dimanche, lorsqu'elle dansait sur la pelouse; car elle avait eu un maître de danse: et son *pas de bourrée* émerveillait tout le monde. En un mot, elle trouvait moyen d'être en même temps aimée et admirée, ce qui peut passer pour difficile.

Le lecteur sait déjà que Margot était filleule de Mme Doradour, et que c'était elle qui lui avait écrit, sur un beau papier à vignettes, un compliment de bonne année. Cette lettre, qui n'avait pas dix lignes, avait coûté à la petite fermière bien des réflexions et bien de la peine, car elle n'était pas forte en littérature. Quoiqu'il en soit, Mme Doradour, qui avait toujours beaucoup aimé Margot, et qui la connaissait pour la plus honnête fille du pays, avait résolu de la demander à son père, s'il se pouvait, pour sa demoiselle de compagnie.

Le bonhomme était un soir dans sa cour, fort occupé à regarder une roue neuve qu'on venait de remettre à une de ses charrettes. La mère Piédeleu, debout sous le hangar, tenait gravement avec une grosse pince le nez d'un taureau ombrageux, pour l'empêcher de remuer pendant que le vétérinaire le pansait. Les garçons de ferme bouchonnaient les chevaux qui revenaient de l'abreuvoir. Les bestiaux commençaient à rentrer; une majestueuse procession de vaches se dirigeait vers l'étable au soleil couchant, et Margot, assise sur une botte de foin, lisait un vieux numéro du *Journal de l'Empire*, que le curé lui avait prêté (1).

Le curé lui-même parut en ce moment, s'approcha du bonhomme et lui remit une lettre de la part de Mme Doradour. Le bonhomme ouvrit la lettre avec respect; mais il n'en eut pas plus tôt lu les premières lignes, qu'il fut obligé de s'asseoir sur un banc, tant il était ému et surpris. « Me demander ma fille ! s'écria-

it-il, ma fille unique, ma pauvre Margot ! »

A ces mots, Mme Piédeleu épouvantée accourut; les garçons, qui revenaient des champs, s'assemblèrent autour de leur père; Margot seule resta à l'écart, n'osant bouger ni respirer. Après les premières exclamations, toute la famille garda un morne silence.

Le curé commença alors à parler et à énumérer tous les avantages que Margot trouverait à accepter la proposition de sa marraine. Mme Doradour avait rendu de grands services aux Piédeleu, elle était leur bienfaitrice; elle avait besoin de quelqu'un qui lui rendit la vie agréable, qui prit soin d'elle et de sa maison; elle s'adressait avec confiance à ses fermiers; elle ne manquait pas de bien traiter sa filleule et d'assurer son avenir. Le bonhomme écouta le curé sans mot dire, puis il demanda quelques jours pour réfléchir avant de prendre une détermination.

Ce ne fut qu'au bout d'une semaine, après bien des hésitations et bien des larmes, qu'il fut résolu que Margot se mettrait en route pour Paris. La mère était inconsolable; elle disait qu'il était honteux de faire sa fille servante, lorsqu'elle n'avait qu'à choisir parmi les plus beaux garçons du pays pour devenir une riche fermière. Les fils Piédeleu, pour la première fois de leur vie, ne pouvaient réussir à se mettre d'accord; ils se querellaient toute la journée, les uns consentant, les autres refusant; enfin, c'était un désordre et un chagrin inouïs dans la maison. Mais le bonhomme se souvenait que, dans une mauvaise année, Mme Doradour, au lieu de lui demander son terme, lui avait envoyé un sac d'écus; il imposa silence à tout le monde, et décida que sa fille partirait.

Le jour du départ arrivé, on mit un cheval à la carriole, afin de mener Margot à Chartres, où elle devait prendre la diligence. Personne n'alla aux champs ce jour-là; presque tout le village se rassembla dans la cour de la ferme. On avait fait à Margot un trousseau complet; le dedans, le derrière et le dessus de la carriole étaient encombrés de boîtes et de cartons; les Piédeleu n'entendaient pas que leur fille fit mauvaise figure à Paris. Margot avait fait ses adieux à tout le monde, et allait embrasser son père, lorsque le curé la prit par la main et lui fit une allocution paternelle sur son voyage, sur la vie future et sur les dangers qu'elle allait courir. « Conservez votre sagesse, jeune fille, s'écria le digne homme en terminant, c'est le plus précieux des trésors; veillez sur lui, Dieu Tera le reste. »

Le bonhomme Piédeleu était ému jusqu'aux larmes, quoiqu'il n'eût pas tout compris clairement dans le discours du curé. Il serra sa fille sur son cœur, l'embrassa, la quitta, revint à elle et l'embrassa encore; il voulait parler, et son trouble l'en empêchait. « Retiens bien les conseils de M. le curé, dit-il enfin d'une voix altérée; retiens les bien, ma pauvre enfant... Puis il ajouta brusquement: Mille pipes de diables ! n'y manque pas. »

Le curé, qui étendait les mains

pour donner à Margot sa bénédiction, s'arrêta court à ce gros mot. C'était pour vaincre son émotion que le bonhomme avait juré; il tourna le dos au curé et rentra chez lui sans en dire davantage.

Margot grimpa dans la carriole, et le cheval allait partir, lorsqu'on entendit un si gros sanglot que tout le monde se retourna. On aperçut alors un petit garçon de quatorze ans à peu près, auquel on n'avait pas fait attention. Il s'appelait Pierrot, et son métier n'était pas bien noble, car il était gardeur de dindons; mais il aimait passionnément Margot, non pas d'amour, mais d'amitié. Margot aimait aussi ce pauvre petit diable; elle lui avait donné maintes fois une poignée de cerises ou une grappe de raisin pour accompagner son pain sec. Comme il ne manquait pas d'intelligence, elle se plaisait à le faire causer et à lui apprendre le peu qu'elle savait, et comme ils étaient tous deux presque du même âge, il était souvent arrivé que, la leçon finie, la maîtresse et l'écopier avaient joué ensemble à cligne-musette. En ce moment, Pierrot portait une paire de sabots que Margot lui avait donnée, ayant pitié de le voir marcher pieds nus. Debout dans un coin de la cour, entouré de son modeste troupeau, Pierrot regardait ses sabots et pleurait de tout son cœur. Margot lui fit signe d'approcher et lui tendit sa main: il la prit et la porta à son visage, comme s'il eût voulu la baiser, mais il la posa sur ses yeux; Margot la retira toute baignée de larmes. Elle dit une dernière fois adieu à sa mère, et la carriole se mit en marche.

III

Lorsque Margot monta en diligence à Chartres, l'idée de faire vingt lieues et de voir Paris la bouleversait à tel point qu'elle en avait perdu le boire et le manger. Toute désolée qu'elle était de quitter son pays, elle ne pouvait s'empêcher d'être curieuse, et elle avait si souvent entendu parler de Paris comme d'une merveille, qu'elle avait peine à s'imaginer qu'elle allait voir de ses yeux une si belle ville. Parmi ses compagnons de route se trouvait un commis-voyageur, qui, selon les habitudes du métier, ne manqua pas de bavarder. Margot l'écoutait faire ses contes avec une attention religieuse. Au peu de questions qu'elle hasardait, il vit combien elle était novice, et, renchérissant sur lui-même, il fit de la capitale un portrait si extravagant et si ampoulé, qu'on n'aurait su, à l'entendre, s'il s'agissait de Paris ou de Pékin. Margot n'avait garde de le reprendre, et, pour lui, il n'était pas homme à s'arrêter à la pensée qu'au premier pas qu'elle ferait elle verrait qu'il avait menti. C'est en quoi on ne peut trop admirer le suprême attrait de la forfanterie. Je me souviens qu'allant en Italie, il m'en arriva autant qu'à Margot: un de mes compagnons de voyage me fit une description de Gènes, que j'allais voir, il mentait sur le bateau qui nous y conduisait, il mentait en vue de la ville, et il mentait encore dans le port.

Les voitures qui viennent de Chartres entrent à Paris par les Champs-Élysées. Je laisse à pen-

ser l'admiration d'une Beauce-ronne à l'aspect de cette magnifique entrée qui n'a pas sa pareille au monde, et qu'on dirait faite pour recevoir un héros triomphant, maître du reste de l'univers. Les tranquilles et étroites rues du Marais parurent ensuite bien tristes à Margot. Cependant, quand son fiacre s'arrêta devant la porte de Mme Doradour, la belle apparence de la maison l'enchantait. Elle souleva le marteau d'une main tremblante, et frappa avec une crainte mêlée de plaisir. Mme Doradour attendait sa filleule; elle la reçut à bras ouverts, lui fit mille caresses, l'appela sa fille, l'installa dans une bergère, et lui fit d'abord donner à souper.

Etourdie du bruit de la route, Margot regardait les tapisseries, les lambris et les meubles dorés, mais surtout les belles glaces qui décoraient le salon. Elle qui ne s'était jamais coiffée que dans le miroir à barbe de son père, il lui semblait charmant et prodigieux de voir son image répétée autour d'elle de tant de manières différentes. Le ton délicat et poli de sa marraine, ses expressions nobles et réservées, lui faisaient aussi une grande impression. Le costume même de la bonne dame, son ample robe de pou-de-soie à fleurs, son grand bonnet et ses cheveux poudrés donnaient à penser à Margot et lui faisaient voir qu'elle se trouvait en face d'un être particulier. Comme elle avait l'esprit prompt et facile, et, en même temps, ce penchant à l'imitation qui est naturel aux enfants, elle n'eut pas plus tôt causé une heure avec Mme Doradour, qu'elle essaya de se modeler sur elle. Elle se redressa, rajusta sa cornette, et appela à son secours tout ce qu'elle savait de grammaire. Malheureusement un peu de fort bon vin que sa marraine lui avait fait boire pur, pour réparer la fatigue du voyage, avait embrouillé ses idées; ses paupières se fermaient. Mme Doradour la prit par la main et la conduisit dans une belle chambre; après quoi, l'ayant embrassée de nouveau, elle lui souhaita une bonne nuit et se retira.

Presque aussitôt on frappa à la porte; une femme de chambre entra, débarrassa Margot de son chapeau et de son bonnet, et se mit à genoux pour la déchausser. Margot dormait tout debout et se laissait faire. Ce ne fut que lorsqu'on lui ôta sa chemise qu'elle s'aperçut qu'on la déshabillait, et, sans réfléchir qu'elle était toute nue, elle fit un grand salut à sa femme de chambre; elle expédia ensuite sa prière du soir, et se mit promptement au lit. A la lueur de sa veilleuse, elle vit que sa chambre avait aussi des meubles dorés, et qu'il s'y trouvait une de ces magnifiques glaces qui lui tenaient si fort au cœur. Au-dessus de cette glace était un trumeau, et les petits amours qui y étaient sculptés lui parurent autant de bons génies qui l'invitaient à se mirer. Elle se promit bien de n'y pas manquer, et, bercée par les plus doux songes, elle s'endormit délicieusement.

On se lève de bonne heure aux champs; notre petite campagnarde s'éveilla le lendemain avec les oiseaux. Elle se mit sur son séant, et, apercevant dans sa chère glace son joli minois chiff-

onné, elle s'honora d'un gracieux sourire. La femme de chambre reparut bientôt, et demanda respectueusement si mademoiselle voulait prendre un bain. En même temps, elle lui posa sur les épaules une robe de flanelle écarlate, qui parut à Margot la pourpre d'un roi.

La salle de bain de Mme Doradour était un réduit plus mondain qu'il n'appartient à un bain de dévotion; elle avait été construite sous Louis XV. La baignoire, exhaussée sur une estrade, était placée dans un cintre de stuc encadré de roses dorées, et les inévitables amours foisonnaient autour du plafond. Sur le panneau opposé à l'estrade, on voyait une copie des Baigneuses de Boucher, copie faite peut-être par Boucher lui-même. Une guirlande de fleurs se jouait sur le lambris; un tapis moelleux couvrait le parquet, et un rideau de soie, galamment retroussé, laissait pénétrer, à travers la persienne, un demi-jour mystérieux. Il va sans dire que tout ce luxe était un peu fané par le temps, et que les dorures avaient vieilli; mais, par cette raison même, on s'y plaisait mieux, et on y sentait comme un reste de parfum de ces soixante années de folie où régna le roi bien-aimé.

Margot, seule dans cette salle, s'approcha timidement de l'estrade. Elle examina d'abord les griffons dorés placés de chaque côté de la baignoire; elle n'osait entrer dans l'eau, qui lui semblait devoir, pour le moins, être de l'eau rose; elle y fourra doucement une jambe, puis l'autre, puis elle resta debout en contemplation devant le panneau. Elle n'était pas connaisseur en peinture; les nymphes de Boucher lui parurent des déesses; elle n'imaginait pas que de pareilles femmes pussent exister sur la terre, qu'on pût manger avec des mains si blanches, ni marcher avec de si petits pieds. Que n'eût-elle pas donné pour être aussi belle! Elle ne se doutait pas qu'avec ses mains blâmes, elle valait cent fois mieux que ces poupées. Un léger mouvement du rideau la tira de sa distraction; elle frémit à l'idée d'être surprise ainsi, et se plongea dans l'eau jusqu'au cou.

Un sentiment de mollesse et de bien-être ne tarda pas à s'emparer d'elle. Elle commença, comme font les enfants, par jouer dans l'eau avec le coin de son peignoir; elle s'amusait ensuite à compter les fleurs et les rosaces de la chambre; puis elle examina les petits amours, mais leurs gros ventres lui déplaisaient. Elle appuya sa tête sur le bord de la baignoire, et regarda par la fenêtre l'entourée.

La salle de bain était au rez-de-chaussée, et la fenêtre donnait sur le jardin. Ce n'était pas, comme on le pense bien, un jardin anglais, mais un antique jardin à la mode française, qui en vaut bien une autre. De belles allées sablées, bordées de buis, grands parterres brillants de couleurs bien assorties, de jolies statues d'espace en espace, et, dans le fond, un labyrinthe en char mille. Margot regardait le labyrinthe, dont la sombre entrée la faisait rêver. La cligne-musette lui revenait en mémoire, et elle pensait que dans les détours de la charmille il devait y avoir de bonnes cachettes.

(1) Ce paragraphe est la description exacte d'un intérieur de ferme que l'auteur avait vu, en 1818, à l'âge de sept ans, et dont le tableau s'était gravé dans sa mémoire.

Un beau jeune homme en costume de hussard sortit en ce moment du labyrinthe, et se dirigea vers la maison. Après avoir traversé le parterre, il passa si près de la fenêtre de la salle de bain, que son coude ébranla la persienne. Margot ne put retenir un léger cri que la frayeur lui arracha; le jeune homme s'arrêta, ouvrit la persienne, et avança la tête; il aperçut Margot dans son bain, et, quoique hussard, il rougit. Margot rougit aussi, et le jeune homme s'éloigna.

(A continuer.)

COMMERCE.

MARCHE MONÉTAIRE.

Montréal, 19 Mai 1880.

Or à 100.
Greenbacks ont été achetés de 2 et vendus de 0 à 0.
Change sur New-York, vendu de 0 à 0
Change sur Londres de 4.82 1/2 à 0.00.
Traités d'or, 1 1/2 à 1/2 d'escompte.
Gros Argent Américain, de 6 à 0.

COTES DES FONDS.

VALEUR.	Acheteurs.	Vendeurs.
Banque de Montréal.....	135	135 1/2
Banque Ontario.....	78 1/2	79
Banque de A. B. du N.....	78 1/2	79
Banque Consolidée.....	78 1/2	79
Banque du Peuple.....	70	74
Banque Melson.....	82 1/2	84
Banque de Toronto.....	125 1/2	126 1/2
Banque Jacques-Cartier.....	72	75
Banque des Marchands.....	93 1/2	94 1/2
Banque des Towns de l'Est.....	92 1/2	93 1/2
Banque de Québec.....	...	...
Banque Notionale.....	...	...
Banque Union du B. C.....	...	...
Banque des Artisans.....	...	...
Ban. Can. de Commerce.....	12 1/2	12 1/2
Banque Ville Marie.....	...	...
Banque Metropolitaine.....	...	...
Banque de la Puissance.....	...	...
Banque de Hamilton.....	...	...
Banque Maritime.....	...	...
Banque d'Echange.....	40	46
Banque Fédérale.....	105	...
Banque Impériale.....	...	...
Bons du G. T., 7 p. c.....	...	...
Bons M. et Ch., 8 p. c. stg.....	...	...
Do 6 p. c. cy.....	98	98 1/2
Cie du Télg. de Montréal.....	94 1/2	95 1/2
Do de la Puiss.....	64 1/2	65
Cie de Nav. du Richelieu.....	39 1/2	40
Chemin de fer de la Cité.....	95	96
Cie du Gaz.....	121 1/2	122
La Bourse.....	...	...
Crédit Foncier.....	...	...
Assur. Royal Canadienne.....	...	...
Cie Manu. de Coton.....	...	...
Valeurs de la Puissance.....	...	...
Bons de la Puissance.....	...	...
Do 5 p. c. cy.....	103	...
Bons du Havre de Mont.....	...	...
Bons de la Corp. de Mont.....	...	...
Valeurs de Mont. 7 p. c.....	...	...
Do 6 p. c.....	...	...

CHANGE.

Banques de Londres, 60 jours, 8 à 0.00
Traite en or sur New-York... de prime.

MACRHE EN GROS

	\$ c.	\$ c.
Farine—Supérieure extra.....	5 85	5 90
Extra supérieure.....	5 75	5 80
De gout.....	0 00	0 00
Extra du printemps.....	5 75	5 80
Farine forte de boulangers.....	6 20	6 50
Pine.....	4 70	4 80
Moyenne.....	4 20	4 35
Recoupes.....	0 00	0 00
Farine en sac du Haut-Canada par 100 lbs.....	2 80	2 90
Farine en sac de la Cité (livrée).....	3 10	3 20
Farine d'avoine, Ontario.....	4 50	4 60
Farine de blé d'Inde—"Kiln-dried," yellow, 0.00 à 2.75	...	...
Blé d'Inde—47c à 48c	...	...
Avoine—32c à 33	...	...
Orge—Nominal.	...	...
Pois—86c à 87c	...	...
Blé du Canada.—Blé du printemps, \$1.20 à \$1.30. Blé d'hiver, \$0.00 à \$0.00	...	...
Grais.—10c à 11c en sceaux.	...	...
Lard.—\$14.50 à 15.00.	...	...
Jambon.—10 à 11c	...	...
Fromage.—12c à 13c.	...	...
Beurre.—De l'Ouest, 16 à 18c; Brockville et Morrisburg, 17 à 19; Cantons de l'Est, 18 à 19c; Creameries, 00 à 00c.	...	...
Alcalis.—En pots 3.75 à 0.00.	...	...

PRIX DU MARCHÉ DE DETAIL DE MONTRÉAL.

Montréal, 19 mai 1880.

	\$ c.	\$ c.
Farine de blé, par 100 lbs.....	2 90	3 00
Farine d'avoine.....	2 00	2 25
Farine de blé d'Inde.....	1 60	1 90
Sarrasin.....	1 60	1 80

GRAINS.	
Blé, par minot.....	1 50 à 1 75
Pois, do.....	0 80 à 0 90
Orge, do.....	0 75 à 0 80
Avoine par 40 lbs.....	0 35 à 0 40
Sarrasin par minot.....	0 45 à 0 50
Mil, do.....	3 00 à 3 50
Lin, do.....	1 50 à 2 00
Blé d'Inde, do.....	0 70 à 2 75

LÉGUMES.	
Pommes au baril.....	3 00 à 4 00
Pommes au sac.....	0 60 à 0 70
Pêches par minot.....	1 20 à 1 40
Oignons par tresse.....	0 01 à 0 05

LAITERIE.	
Beurre frais à la livre.....	0 15 à 0 20
Beurre salé, do.....	0 15 à 0 18
Fromage, do.....	0 09 à 0 11

VOLAILLES.	
Dindes (vieux) au couple.....	1 75 à 4 00
Dindes (jeunes) do.....	0 00 à 0 00
Oies au couple.....	0 00 à 0 00
Canards au couple.....	0 00 à 0 12
Poules, do.....	0 60 à 0 75
Poulets, do.....	0 80 à 1 00
Poulets, do.....	0 00 à 0 00

GIBIERS.	
Canards (sauv.) par couple.....	0 50 à 0 60
Canards noirs par couple.....	0 60 à 0 80
Pleviers par douzaine.....	0 00 à 0 00
Pécanes au couple.....	0 00 à 0 00
Pigeons domest. au coup.....	0 20 à 0 25
Perdrix au couple.....	0 00 à 0 00
Tourterelles à la douzaine.....	0 00 à 0 00

VIANDES.	
Bœuf à la livre.....	0 06 à 0 10
Lard, do.....	0 08 à 0 10
Mouton, do.....	0 10 à 0 15
Agneau, par quartier.....	0 80 à 1 00
Lard frais par 100 livres.....	6 50 à 8 00
Bœuf par 100 livres.....	6 00 à 8 00
Lièvres.....	0 00 à 0 00

DIVERS.	
Sucre d'érable à la livre.....	0 08 à 0 10
Sucre d'érable au gallon.....	0 80 à 1 00
Miel à la livre.....	0 08 à 0 12
Œufs frais à la douzaine.....	10 à 0 11
Haddock à la livre.....	0 05 à 0 06
Saindoux par livre.....	0 10 à 0 12
Poix à la livre.....	0 07 à 0 11

MARCHE AUX BESTIAUX.

Bœuf, 1re qual. p. 100 lbs.	3 00 à 4 00
Bœuf, 2me qualité.....	2 75 à 3 75
Vaches à lait.....	15 00 à 25 00
Vaches extra.....	25 00 à 40 00
Veaux, 1re qualité.....	4 00 à 5 00
Veaux, 2me qualité.....	2 00 à 3 00
Veaux, 3me qualité.....	1 00 à 3 00
Moutons, 1re qualité.....	5 00 à 6 00
Moutons, 2me qualité.....	4 00 à 5 00
Agneaux, 1re qualité.....	2 75 à 3 00
Agneaux, 2me qualité.....	2 00 à 2 50
Cochons, 1re qualité.....	5 50 à 6 00
Cochons, 2me qualité.....	4 50 à 5 00
Foin, 1e qual. p. 100 boîtes	7 00 à 8 00
Foin, 2me qualité.....	5 00 à 6 00
Paille, 1re qualité.....	5 00 à 6 00
Paille, 2me qualité.....	3 00 à 4 00

Duhamel, Pagnuelo & Rainville,

AVOCATS,

No 64, RUE ST JACQUES,

(Vis-à-vis la Banque du Peuple),

MONTRÉAL.

JOSEPH DUHAMEL, C.R. FIDÈLE PAGNUELO
HENRI B. RAINVILLE. cm

Forget & Poirier,

AVOCATS,

No 54, RUE ST JACQUES,

MONTRÉAL.

M. Poirier suivra les Cours du district de Terrebonne.
LUCIEN FORGET, A. E. POIRIER, ci-devant de Marienville, autrefois rédacteur au National.

LEON LEDIEU,

AVOCAT,

38, Rue St. Jacques, Montréal

23 juillet.

ROY & BOUTILLIER

AVOCATS

No. 10, Rue St. Jacques, No. 10

MONTRÉAL.

R. & L. LAFLAMME

AVOCATS

No. 42, Rue St. Jacques, No. 42

MONTRÉAL.

Christin & Globensky,

AVOCATS

38, -RUE ST. VINCENT,—38

MONTRÉAL.

A. CHRISTIN. A. P. GLOBENSKY.

J. E. ROBIDOUX

Avocat.

10 RUE ST. JACQUES

Montréal.

O. MARIN

NOTAIRE ET COMMISSAIRE

10, RUE ST. JACQUES, 10,

MONTRÉAL.

Montréal, mai 1880.

HUSMER LANCTOT

AVOCAT

3, COTE DE LA PLACE-D'ARMES, 3,

MONTRÉAL.

Montréal, mai 1880.

P. X. GOUGEON

NEGOCIANT EN FERRONNERIE ET QUINCAILLERIE

Tout en remerciant ses pratiques de la campagne du patronage qu'elles lui ont donné, à l'honneur de leur annoncer qu'il a transporté son Magasin aux

Nos. 297 et 289,

de la Rue St. Paul, où il sera toujours enchanté de les servir comme par le passé.
Montréal, mai 1880.

Drs TRESTLER & GLOBENSKY

DENTISTES,

192, Rue Notre-Dame, 192.

(Près du Palais de Justice)

MONTRÉAL.

Les Drs T. et G. extraient les dents sans douleur, au moyen du Gaz Hilariant et du Chloroforme.

Les personnes qui se feront extraire les dents le matin et donneront leur ordre pour un dentier le recevront le soir du même jour.

Le Dr Trestler administre le Chloroforme depuis 22 ans avec succès.

C. F. T. TRESTLER, M.D.
S. E. GLOBENSKY, L.C.D.
Montréal, mai 1880.

Habillements Fashionables !!

Si vous désirez un Habilleme fashionable allez à la maison populaire de I. A. BEAUVAIS. Vous serez certains de trouver les plus belles étoffes de la ville sans exception; les nouveaux brun-pâle, médium et foncé sont en grande quantité. Rien de plus beau à voir que les samples dans ses vitrines.

Allez chez BEAUVAIS pour un Habilleme fait sur commande, et vous serez bien servis pour la valeur de votre argent; il ne s'agit pas seulement d'avoir de belles étoffes, mais il faut aussi avoir de bonnes fournitures faites par de bons ouvriers.

Allez chez BEAUVAIS pour un Habilleme fait sur commande, et vous serez bien servis pour la valeur de votre argent; il ne s'agit pas seulement d'avoir de belles étoffes, mais il faut aussi avoir de bonnes fournitures faites par de bons ouvriers.

Chez BEAUVAIS nous garantissons tous nos habits faits par des hommes; bonne couture, bien repassé et bon ouvrage.

Chez BEAUVAIS vous pouvez vous faire faire un Habilleme en laissant votre commande le matin à 9 heures pour le soir à 6 heures, ce qui est une chose bien commode quand une personne est pressée. Habilleme pour Hommes et Enfants tout faits en grande quantité.

I. A. BEAUVAIS

190, rue St Joseph

Montréal, mai 1880.

Chas. Meunier,

EPIERIES, VINS ET LIQUEURS,

EN GROS et en DETAIL,

35, Coin des rues St Dominique et Vitre

Bière et Porter de Labatt, Proccott, en grandes et petites bouteilles.
M. C. MEUNIER a été forcé par la Corporation de transporter son

ETAL DE BOUCHER

AU COIN DE LA

COTE ST LAMBERT ET DE LA RUE ORAIG où l'on trouvera toujours, au plus bas prix, les meilleures qualités de viandes, poissons, légumes, etc., enfin tout ce que l'on peut désirer sur un marché public.



NOUVEAUTES ! NOUVEAUTES !

Les soussignés informent respectueusement leurs pratiques et le public en général, que leur ASSORTIMENT de MARCHANDISES SECHES, pour le printemps et l'été, est au complet, et qu'ayant fait leurs achats ayant la hausse ils sont en état de vendre leurs marchandises à 25 pour cent meilleur marché que ceux qui ont acheté leurs effets de commerce dernièrement.

Nous sollicitons respectueusement une visite de ceux qui veulent épargner leur argent, en achetant à bas prix.

LEFEBVRE & VIAU,

No. 71, Rue Notre-Dame,

A l'enseigne de l'Aigle Doré, coin des rues Bonsecours et Notre-Dame.
Montréal, mai 1880.

PRINCESS LOUISE COTTAGE

M. FRANCIS LARIN

Ci-devant propriétaire du Restaurant PRINCE ARTHUR, de la rue St Laurent, et si bien connu des amateurs de la bonne chère, vient d'ouvrir un splendide établissement au

No 238, rue Notre-Dame,

(Coin de la rue St Jean-Baptiste.)

Situé au centre même de l'activité commerciale de la ville, cet endroit est destiné à devenir le rendez-vous de tous ceux que leurs affaires attirent à Montréal ou qui y exercent leurs professions ou leurs industries.

Mets exquis; Vins et Liqueurs de premier choix; service irréprochable

PRINX TOUT A FAIT MODÉRÉS.

Ne pas oublier le No.

238.

Montréal, mai 1880.

AVIS

AUX

PRATIQUES DE CAMPAGNE.

Longueuil, St. Lambert, Hochelaga et Lachine.

Les soussignés enverront, toutes les semaines pour la saison d'été,

UN WAGON

pour livrer à domicile gratis toutes commandes qui leur seront adressées.

Une visite est respectueusement sollicitée.

DUFRESNE & MONGENAI,

Epiceries de Famille,

221, Rue Notre-Dame.

Montréal, mai 1880.

Le secret de s'enrichir

Le connaissez-vous ?

Voulez-vous le savoir ?

Faites vos achats judicieusement. Achetez à bon marché ce que vous pouvez avoir à bon marché. Le public de la ville et des campagnes avoisinant Montréal est aujourd'hui convaincu que la

MAISON P. E. LABELLE,

109, RUE NOTRE-DAME,

lui offre cet avantage si précieux de pouvoir choisir à des prix modiques des articles du dernier goût au milieu d'un assortiment remarquable.

Venez à l'ENSEIGNE DE LA BOULE BLEUE, 109, Rue Notre-Dame, examiner nos tweeds, étoffes à robes, modes, gants, cravates, etc., reçus avec les dernières importations.

Montréal, mai 1880.

I. THIBAUDEAU

TAILLEUR

103, Rue Notre-Dame

Porte privée de l'enseigne du Mouton Blanc

MONTRÉAL.

M. Thibaudau donne une attention spéciale aux pratiques de la campagne et fait des ouvrages du dernier goût à des prix modérés.

M. Thibaudau tient constamment un grand assortiment d'étoffes pour Pardessus de Printemps, d'été et d'Automne, Draps, Casimirs, Tricot, Patrons de Vestes, Tweeds, (haberdashery) de première qualité et de la plus haute nouveauté.

COUPE GARANTIE.

Montréal, mai 1880.

ROMANCE NOUVELLE.

EXTASE, Prix 30 cents.

Poésie de VICTOR HUGO. — Musique de BRNEST LAVIGNE.

Expédi